

DE SESSEVALLE
CITÉ MINIÈRE



La Vie Somainoise

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



Ville de
Somain

Centre de l'Ostrevent

Somain
lauréate du label


Petites villes
de demain

JUILLET - AOÛT
2021

N°428

ÉDITO

Quel doit-être le rôle d'une mairie ? D'un service public ?

Ces questions nous animent chaque jour au sein de la majorité municipale, tant nous sommes persuadés qu'il faut révolutionner les pratiques pour coller à la réalité du terrain.

Si une municipalité ne peut pas tout, si nos marges d'actions restent limitées, nous concentrons nos efforts pour donner à chacun-e des raisons d'espérer et de vivre dignement. Que nous aimerions retrouver la convivialité de nos vies d'avant la Covid. Oui, malgré les rayons de soleil et le muguet frais, nous avons toutes et tous profondément besoin de réenchanter notre quotidien et nos perspectives d'avenir.

“ Nous concentrons nos efforts pour donner à chacun-e des raisons d'espérer et de vivre dignement. ”

Comment cela se traduit-il ?

D'une part, nous œuvrons pour faciliter la vaccination du plus grand nombre avec un centre de vaccination au centre hospitalier de Somain (l'unique centre de vaccination du territoire de l'Ostrevent) mais également avec : une plateforme téléphonique d'information, repérage et accompagnement des publics prioritaires, multiplication des partenariats pour ouvrir des créneaux de vaccination aux Somainoises et Somainois.

D'autre part, nous agissons sur le volet social et solidaire. Action renforcée du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), notamment à destination des seniors, accompagnement des jeunes et permanences psychologiques, bons alimentaires. En parcourant les pages de ce numéro, vous découvrirez les multiples actions portées par la Ville. Nous concentrons nos efforts pour donner à chacun-e des raisons d'espérer et de vivre dignement.

“ Nous faisons le maximum pour maintenir les activités possibles d'après les consignes sanitaires et les nombreuses restrictions. ”

Oui, nous menons, et surtout préparons, de grands chantiers pour améliorer le bien-être des habitants, pour adapter la ville au changement climatique, pour tisser du

lien et retrouver du commun dans tous les quartiers de notre ville, pour valoriser le territoire... Nous ne laissons pas non plus de côté le droit aux loisirs, au sport et à la culture : nous faisons le maximum pour maintenir les activités possibles d'après les consignes sanitaires et les nombreuses restrictions.

“ À Somain, on n'arrête pas les projets ! ”

Les ambitions que nous avons pour notre ville, les combats que nous menons pour la défense des intérêts du territoire et des citoyens, nous les menons avec des habitantes et des habitants ainsi qu'avec nos associations locales. Je crois profondément que nous pouvons changer Somain, et prouver que l'engagement politique a encore tout son sens, quand il est au service de l'intérêt général et pensé avec le formidable tissu citoyen de nos villes populaires.

Pendant l'été nous découvrirons une exposition à l'hôtel de ville qui vous plongera au cœur de La Commune de Paris, un épisode historique qui devrait vous étonner, tant certains des combats portés il y a 150 ans sont encore d'actualité.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre dévoué Maire,
Julien QUENNESSON**



Suivez moi sur Facebook :
<https://www.facebook.com/JulienQuennessonMairedeSomain>

L'INFORMATION MUNICIPALE À SOMAIN

Un nouveau nom pour votre magazine !

- La Vie Somainoise (déjà existant)
- Somain Le MAG
- Le Somainois

Vous avez la parole ! Choisissez le nom de votre magazine municipal parmi les noms sélectionnés suite aux consultations avec les habitant-e-s et les agents communaux. Vous pouvez faire parvenir sur papier libre votre choix à l'adresse suivante :



Mairie de Somain - Service communication - Place Jean Jaurès - 59490 SOMAIN

“ Votre magazine municipal change de formule pour être plus proche de vous.

Dès le mois de septembre il passera sous une formule mensuelle ! ”

Parce que « **La Vie Somainoise** » est le magazine des Somainois(es), chaque mois nous mettrons en avant un quartier de la ville en première page par d'une belle photo de celui-ci.

Votre avis nous intéresse !

Afin d'améliorer l'information, nous vous invitons à faire part de vos suggestions en déposant votre courrier en Mairie.

Une question, une suggestion, une remarque ? Nous sommes à votre écoute :

✉ communication@ville-somain.fr ☎ 03.27.86.93.02

INITIATIVE DE LA COLLECTIVITÉ

Chères somainoises,

Chers somainois,

Lors du conseil municipal du 18 mars 2021, les membres de la majorité municipale ont proposé une motion demandant à l'État la création d'une allocation spécifique aux 18/25 ans.

J'ai interpellé directement le Premier Ministre sur la question et nous avons eu un retour positif.

Pour rappel, cette motion a été votée par 31 voix moins 2 abstentions.

Les deux abstentions viennent du groupe « Rassemblement National ». Les Somainoises et Somainois apprécieront !

Sous l'impulsion de l'union des forces de gauche et de progrès, cette motion a également été présentée au sein de l'instance départementale.

En date du 17 mai 2021, lors de la dernière assemblée du mandat, les élus départementaux ont voté à l'unanimité un « plan jeunes » comportant 20 mesures de soutien, représentant un engagement financier de 6,6 millions d'euros !

C'est une réelle satisfaction pour les jeunes du département du Nord.

Somain a été force de proposition et nous sommes heureux à notre niveau d'avoir permis cette avancée.

Comme vous le voyez, la gauche rassemblée agit avec responsabilité pour défendre les intérêts de nos concitoyens.

À l'aube des échéances électorales de 2022 et avec le danger que représente la droite et ses politiques austéritaires mais également face à la menace que représente l'extrême droite et ses discours de haine et de division, n'oublions pas !

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre dévoué Maire,
Julien QUENNESSON**

République Française
 Ville de Somain

Somain, le 26 mars 2021

Direction : Cabinet du Maire
 Yacine HOUICHI
 Tél : 03 27 86 93 00
 Courriel : cabinet@ville-somain.fr
 Réf : JQ/YH

A l'attention de Monsieur le Premier Ministre,
 Jean CASTEX
 Hôtel Matignon
 57 rue de Varenne
 75700 Paris SP 07

Objet : Motion demandant que le minimum social soit étendu à tous les jeunes

Monsieur le Premier Ministre,

Le contexte historique dans lequel est plongé le pays depuis le début de la crise sanitaire a non seulement mis en lumière la précarité dans laquelle vivent des milliers de jeunes mais l'a aussi amplifiée. Face à cette hausse de la paupérisation d'une partie de la jeunesse, il est urgent d'agir.

L'urgence doit être à un projet politique ambitieux pour la jeunesse. Ce projet doit s'accompagner aussi bien de mesures immédiates de protection sociale que de mesures à plus long terme favorisant une sécurité de l'emploi et de la formation pour l'ensemble des jeunes. L'ouverture d'un minimum social étendu à tous les jeunes est une première mesure d'urgence qui permet d'instaurer un filet de sécurité pour éviter de sombrer dans la grande pauvreté.

L'ouverture d'un minimum social pour les jeunes doit permettre d'empêcher celles et ceux qui n'ont aucune source de revenu de tomber dans l'extrême pauvreté. Ce minima social est un filet de sécurité, certes insuffisant, mais nécessaire.

Évidemment, le minimum social pour les jeunes ne saurait être l'alpha et l'oméga d'une politique jeunesse digne de ce nom. Mais son ouverture serait une première avancée pour nombre de jeunes. Porter cette revendication dans le débat public doit permettre une prise de conscience collective quant à l'importance de mettre en place des dispositifs pour lutter contre la précarité des jeunes.

De plus en plus de jeunes se retrouvent bien seuls face à un avenir incertain. L'urgence de la situation doit être de proposer des revendications concrètes pour sortir les jeunes de la précarité. L'ouverture d'un minimum social en fait partie.

En date du 18 mars 2021, les élus de la commune de Somain ont voté lors du conseil municipal, une motion en ce sens que vous trouverez ci-joint.

Espérant que vous saurez entendre cet appel des élus locaux de Somain et vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en considération ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.


 Julien QUENNESSON
 Maire de Somain

Pour toute correspondance, merci d'écrire à M. le Maire
 Hôtel de Ville - Place Jean Barois - BP39 - 59490 SOMAIN
 Tél : 03 27 86 93 00 - Fax : 03 27 86 93 04
mairie@ville-somain.fr - www.ville-somain.fr

RASSEMBLEMENT



SAUVONS NOS SERVICES PUBLICS !

À Somain, le 6 mai 2021, rassemblement pour la sauvegarde de nos services publics de proximité et contre la fermeture de la trésorerie !

Les services publics sont notre bien commun, il est plus qu'urgent que nous restions mobilisés ! En présence de l'intersyndicale, de nombreux élus dont Monsieur le Maire de Somain, Julien QUENNESSON et le député de la 16^{ème} circonscription, Alain BRUNEEL



DES AIDES POUR L'ACCÈS AUX SPORTS ET À LA



PASS'SPORT

Un coup de pouce de 50 euros par enfants de 6 à 18 ans pour financer l'inscription dans un club.

Cette aide a donc pour double objectif d'encourager les publics à **maintenir une activité physique et de limiter les pertes d'adhésions** au sein des associations sportives.

AUCUNE DÉMARCHÉ : les parents des enfants éligibles seront informés par courrier.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, il faudra que les enfants soient éligibles à l'allocation de rentrée scolaire ou à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Les foyers éligibles recevront juste un courrier durant la deuxième moitié du mois d'août. Elles n'auront plus qu'à le présenter au moment de l'inscription pour que ces **50 euros soient déduits automatiquement de la facture finale.**

Conscients des difficultés que la crise sanitaire a engendrées et de l'importance de la pratique sportive associative, Monsieur le Maire et les élus soutiennent le monde associatif. Il est important pour les enfants et les jeunes de pratiquer une activité en milieu associatif, se remettre au sport, bouger, s'épanouir dans une association.

Début Septembre aura lieu le Forum des associations. Rendez-vous en famille, à la salle Henri Martel.

Venez en famille vous initier et découvrir le monde associatif somainois. Votre enfant aura la possibilité de choisir son sport de l'année...



CULTURE MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT

pass
Culture



Tu as 18 ans !
Profite de 300€
pour découvrir la Culture autour de
chez toi

PASS' CULTURE

Le pass Culture est une application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100€.

Pour bénéficier du Pass Culture, il faut remplir certaines conditions :

- **Avoir plus de 18 ans : le pass culture n'est valable qu'un an. Le porteur peut l'utiliser jusqu'à la veille de ses 19 ans.**
- **Souscrire aux conditions générales d'utilisation de l'application.**
- **Être Français, européen membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ou résider légalement sur le territoire français depuis plus de 12 mois.**

Résider habituellement dans les communes, départements, régions et collectivités concernés par l'usage du pass.

Rendez-vous sur le lien : pass.culture.fr

UN BUDGET 2021 AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ



“ Chères somainoises,
Chers somainois,

C'est avec fierté que les élus de la majorité, vous proposent les chiffres clés du budget primitif 2021. C'est un budget maîtrisé, un budget ambitieux qui vous est présenté avec un très gros effort d'investissement sans augmenter les taux des impôts locaux et les

tarifs des services municipaux. Au nom des élus de la majorité, nous remercions et félicitons la directrice des finances et son service pour le travail qui a été réalisé, à l'élaboration de ce budget. ”

Marc DURANT

Adjoint au Maire aux finances

Le budget 2021 de la collectivité de Somain a été adopté en date du 7 avril avec 25 voix « pour », 1 « contre » et 6 « abstentions ».

Malgré un environnement national fragilisé par les impacts de la COVID-19, le budget 2021 de la ville de Somain marque la volonté de la majorité municipale de poursuivre le travail entamé sur les années précédentes, en filigrane d'une politique interventionniste de cette même majorité.

La municipalité entend poursuivre le développement de Somain par le biais des services proposés et rendus à la population. Elle élabore un projet de budget communal à l'écoute des besoins des associations, de ceux des écoliers et, de manière générale, de tous les Somainois.

Ce budget propose un budget d'investissement ambitieux marqué par une hausse des dépenses de l'ordre de 3 958 107 € justifié par le démarrage des premiers coups de pioches de la requalification de la rue Suzanne Lanoy, d'un projet écoresponsable autour de la Géothermie au CASCAL ou encore de la réhabilitation de la chapelle Sainte Barbe en espace d'insertion professionnelle.

La poursuite du projet « **Somain Cœur de Ville** » se fera cette année encore avec tout le soutien du Conseil Régional des Hauts-de-France sachant que d'autres dossiers de financement sont en cours d'élaboration pour solliciter d'autres partenariats financiers. La commune de Somain fera également le choix pour ce budget 2021 de ne pas emprunter.

Ce budget est raisonnable et rigoureux : pour la 13ème année consécutive, les Somainoises et Somainois ne verront pas d'augmentation des taxes communales.

Ce budget est sincère. Il intègre le contexte lié à une crise sanitaire du COVID-19, dont les impacts et implications sont multiples.

RECETTES

Fonctionnement :
20 872 146.81 €

Dont :

- Impôt Locaux : 6.2 M€
- Dotation globale de fonctionnement (Etat) : 6.5 M€
- Produits des services (Cantine, accueil de loisirs, séjour jeunesse...) : 274 750€
- Produits exceptionnels, produits divers et reprise de résultat antérieur : 7.9 M€

Investissement :

10 926 776 € Dont :

- Autofinancement : 7.9 M€
- Dotations et réserve : 315 000€
- Subventions : 1.3 M€
- Excédents de fonctionnement : 1.4 M€

1 788 556 €

de subventions versées AUX associations et au Centre Communal d'Action Sociale pour le budget 2021

BUDGET
31 798 922,81 €



Les priorités du budget 2021 :

- 1. Préserver le pouvoir d'achat :** 0% d'augmentation des taux d'impôts locaux
- 2. Un budget d'investissement ambitieux :** + 3 950 000€ par rapport au budget 2020
- 3. Pas de nouveaux emprunts :** Capacité de désendettement inférieure à 3 ans
- 4. Focus sur les partenariats financiers** avec nos partenaires et nos nombreuses réponses aux appels à projets

DÉPENSES

Fonctionnement :
20 872 146.81 €

Dont :

- Charges à caractère générale : 4.2 M€
- Personnel de la Ville : 5.4 M€
- Subventions versées au Centre Communal d'Action Sociale, Associations... : 2.8 M€
- Intérêts de la dette : 338 000 €
- Charges exceptionnelles : 110 800€
- Virement à la section d'investissement : 7.8 M€

Investissement :
10 926 776 €

Dont :

- Travaux, études et matériels : 9.2 M€
- Dotations et réserve : 133 430€
- Remboursement du capital de la dette : 786 000€

LES ACTIONS PHARES EN CHIFFRES

« Rénovation durable des équipements, transition écologique, requalification du cœur de ville, projets éducatifs et sociaux, renforcement des services publics... » : **Les actions phares du budget 2021 en quelques chiffres !**

SERVICES PUBLICS / GRANDS PROJETS

12 354 549€

(Fonctionnement + investissement) :

Requalification du Centre-ville : Somain cœur de Ville avec les travaux rue S. Lanoy, droit de préemption urbain, création d'un espace d'insertion professionnelle à la chapelle Sainte Barbe, rénovations du monument aux morts, étude avec un programmiste pour le projet Médiathèque, projets informatiques avec refonte des réseaux de la ville, Wifi Territorial, ponts radios...

POINTS SUR LES PARTENAIRES FINANCIERS

Afin de concrétiser son programme d'investissement ambitieux, la collectivité de Somain multiplie depuis quelques mois les réponses aux appels à projets (Etat, Région, Département...). Excellente nouvelle, Somain a été retenue à l'appel à projet national : Petite Ville de Demain. Ce programme vient s'ajouter à celui de Centre-Ville - Centre Bourg au niveau régional et à d'autres programmes de financement avec le département également... D'autres dossiers sont actuellement encore en cours d'instruction : Géothermie, France Relance, Chapelle Sainte Barbe, Rue S. Lanoy...

ENSEIGNEMENT / JEUNESSE

2 097 952 €

(Fonctionnement + investissement) :

Achat de jeux pour les écoles, fonctionnement des accueils de loisirs, achats d'équipements informatiques pour les écoles, fonctionnement de la restauration scolaire pour les maternelles et primaires, achats de stores, renouvellement du mobilier pour les écoles...

APPEL À PROJET PLAN DE RELANCE

La collectivité de Somain a répondu à l'appel à projet du plan de relance concernant la possibilité d'équiper les 4 écoles primaires d'un socle numérique de base comprenant ordinateurs, vidéoprojecteurs et Pc portables. Un investissement qui pourrait permettre le développement d'espaces numériques.

Projet Global de 103 217€ avec demande de prise en charge par l'état de 70 443€

TRAVAUX BATIMENTS / EQUIPEMENTS / TRANSITION ECOLOGIQUE

2 598 397 €

(Fonctionnement + Investissement) :

Mise en place de la géothermie au CASCAL, travaux de voirie, réfection chaussée parking République, mise en accessibilité des bâtiments publics, mise aux normes des bâtiments, modernisation de l'éclairage public, révision de la signalétique urbaine, étude de circulation, actions autour de la mobilité...

CULTURE

797 414 €

(Fonctionnement + Investissement) :

Mise aux normes des perches au théâtre G. Philippe, modernisation de la sonorisation et de l'éclairage au théâtre G. Philippe, organisation d'évènements festifs et culturels (14 juillet, spectacles, fête des mères, Noël...), subventions aux associations culturelles.

SPORT

2 040 034 €

(Fonctionnement + investissement) :

Achat matériel, subventions aux associations sportives, parcours santé à la base de Loisirs, aménagement aire de jeux à la base de Loisirs, fonctionnement de la piscine municipale, achat de matériel pédagogique pour la piscine municipale ...

ACTION SOCIALE / SANTE

2 024 866 €

(Fonctionnement + Investissement) :

Subvention au centre communal d'Action Sociale permettant le fonctionnement de la crèche municipale, du centre Socio-culturel, du service des aides sociales...

MAISON COMMUNALE DE LA PETITE ENFANCE

LES ATELIERS D'ÉVEIL « TROQUONS NOS PRATIQUES » ET « ESPACE NOUNOUS »



Il rampe, attrape les objets, puis se met debout et marche ! Que d'exploits un tout-petit accomplit de sa naissance à 3 ans. Au RAM, les professionnels accompagnent et encouragent les enfants dans le développement de leur motricité. Mais comment ça se passe vraiment ?

Ici, dans un groupe composé essentiellement de marcheurs, nous avons expérimenté 2 types de parcours moteurs, l'un sensori-moteur, l'autre psychomoteur.

Les parcours moteurs utilisent du matériel varié (acheté à ces fins ou en matériel de récupération) afin de permettre aux enfants d'explorer leurs habiletés physiques et l'espace qui les entoure. Évolutifs, les parcours s'adaptent aux capacités de l'enfant et sollicitent ses compétences motrices, sensorielles

et cognitives. Ces parcours sont un vrai moment de jeu et de découverte. Les enfants éprouvent un réel plaisir à se confronter à des situations inhabituelles (marcher dans la paille, dans des plumes, sur du papier bulle...) et à manipuler le matériel sur lequel ils évoluent. Ces nombreux atouts font du parcours moteur une activité privilégiée au RAM.



Le matériau préféré des tout-petits est incontestablement le papier ! Testez ce jeu de papier. On peut tout en faire : le chiffonner, le déchirer, le faire voler d'un souffle, le lancer !

Bien avant qu'il n'arrive à réaliser de splendides bricolages de papier, il faut que l'enfant puisse simplement le manipuler, faire des expériences. Déchirer est manifestement ce qu'il préfère.

Avec un peu de patience, vous pouvez d'ailleurs habituer l'enfant, dès son plus jeune âge, à rassembler des petits bouts de papier dans un grand carton, et à ne déchirer que "du permis".

Avez-vous remarqué le grand plaisir qu'éprouve votre enfant juste en entendant le bruit du papier froissé ? Le papier peut amuser votre enfant pendant des heures. Il peut l'aider à développer la motricité fine et la dextérité en ramassant les papiers, en les déchirant et même juste en les jetant.



ALORS, VIVE LE PAPIER !!!

ET LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE



CONNAISSEZ-VOUS LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) ?

Cette structure représente un des lieux reconnus comme adaptés à l'éveil des enfants.

Vous êtes parent et vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? N'hésitez pas à vous rendre au RAM avant de vous lancer dans la recherche d'un mode d'accueil ! Le relais assistantes maternelles est un lieu qui grouille de conseils et d'informations sur l'accueil de votre d'enfant.

Un relais assistantes maternelles, c'est quoi exactement ?

Le RAM est un service totalement gratuit qui est proposé aux parents employeurs, aux assistantes maternelles et gardes à domicile. Cette structure fonctionne avec une animatrice qualifiée, dont la mission est d'informer, conseiller et échanger aussi bien avec les parents que les assistantes maternelles. Le RAM répertorie l'ensemble des offres et des demandes d'accueil en termes de garde d'enfants agréée.

Les RAM proposent également des ateliers d'éveil (ateliers de musique, petits bricolages, etc.) les mardis et jeudis de 9h à 11h, qui constituent des temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Quels services pour les assistantes maternelles ou les gardes à domicile ?

Le RAM est également là pour apporter aux assistantes maternelles et gardes à domicile un soutien et un accompagnement dans leur activité en leur offrant la possibilité de se rencontrer et discuter de leurs expériences. En effet, il n'est pas rare qu'une assistante maternelle ou garde à domicile se retrouve parfois isolée, du fait d'exercer sa profession à domicile. C'est à ce moment précis que le RAM entre en piste, afin de rendre possible la création de lien avec d'autres assistantes maternelles ou gardes à domicile.

Le RAM favorise l'évolution de la profession d'assistante maternelle agréée, puisque cette structure représente un lieu d'échanges dans lequel les assistantes maternelles et gardes à domicile peuvent échanger et partager leurs méthodes de travail et assimiler certaines méthodes de leurs collègues ou par la formation (continue ou pas).

Quels services pour les parents ?

Le RAM est également destiné aux parents afin de les informer sur la réglementation lorsqu'ils emploient une assistante maternelle (rémunération, contrat de travail, congés...). De plus, le RAM peut guider les parents dans la préparation du contrat d'accueil de leur enfant et songer aux points à aborder avec leur assistante maternelle : accès à la télévision, les heures de sieste, les repas, les promenades... Le RAM est également là pour accompagner les parents dans la recherche d'assistante maternelle, en leur fournissant une liste d'assistantes maternelles qui correspond à leurs attentes. Le RAM est également un lieu ressource concernant la parentalité.

**Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à contacter
Mme MARCINIAK Dominique, responsable du RAM de Somain au
☎ 03.27.08.82.24 ou ✉ d.marciniak@ccas-somain.fr**

ÉLUS INCIVILITÉS DE L'ANNÉE !



LA VILLE DE SOMAIN RENFORCE LES SANCTIONS*
AFIN DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS,
POUR QUE LA VILLE RESTE PROPRE,
AGRÉABLE À VIVRE ET ACCUEILLANTE !

ESPACES VERTS

L'ENTRETIEN DES FOSSÉS

POURQUOI ENTREtenir LES FOSSÉS ?

Les fossés collectent les ruissellements d'eau et alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un esprit de préservation de la qualité de l'eau, afin de ne pas les dégrader.

Le fossé doit restituer, au cours d'eau, de l'eau d'une qualité compatible avec la vie animale et végétale le long de son cours. Le fossé présente un écosystème intéressant et dans le cadre de la protection de la biodiversité, il est important d'intervenir à des moments précis de l'année. Ainsi aucune fauche ne pourra être réalisée entre avril et fin mai, puisqu'il s'agit de la période de reproduction de la faune et de la flore. De plus, en cas de fauche annuelle, seule une berge sur deux sera entretenue.

Par ailleurs, tous les fossés ne sont pas des propriétés communales, certains appartiennent au département ou à d'autres collectivités ou encore à des propriétaires privés. Par conséquent, seul le propriétaire peut intervenir sur l'entretien du fossé.

CALENDRIER DE FAUCHE DES FOSSÉS :

TYPE DE FOSSÉ	Début intervention	Seconde fauche
Fossé bordant les voies communales	À partir du 1 ^{er} juin	Courant septembre
Fossé bordant une parcelle privée ou communale	À partir de 15 juin	—



Seuls les fossés situés dans des zones à caractère dangereux (virages etc...) seront traités selon les besoins de sécurité.

NOUVELLE GESTION DES ESPACES VERTS

FIN DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage. Cette interdiction est étendue aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, il n'est pas rare de voir de l'herbe pousser sur nos pavés. Nos services techniques doivent trouver des alternatives pour nettoyer nos espaces publics...aussi ne soyez pas surpris de voir fleurir les écriteaux ci-contre.

Une ville qui présente de la végétation spontanée n'est pas une ville sale ! C'est une ville qui doit travailler avec ce que lui impose la législation.



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

La fin des produits phytosanitaires oblige les communes à gérer certains espaces autrement. Tel est le cas du cimetière. Comme indiqué ci-dessus, les communes doivent trouver des solutions. De nombreuses villes ont donc opté pour l'enherbement et la végétalisation du cimetière notamment sur la partie de l'ancien cimetière du centre. Si pour certains, le cimetière paraît sale, il est en cours de mutation. Des essais d'enherbement sont réalisés sur certains carrés, notamment sur les parties où il y aura des reprises de tombes. Toutefois, ce ne sera pas que de l'enherbement, des plantes vivaces viendront agrémenter le cimetière, ainsi que des arbustes et des arbres choisis en fonction de l'espace.

Il est à rappeler également que les inter-tombes sont des propriétés privées et que la ville n'a pas le droit d'intervenir sur cet espace.



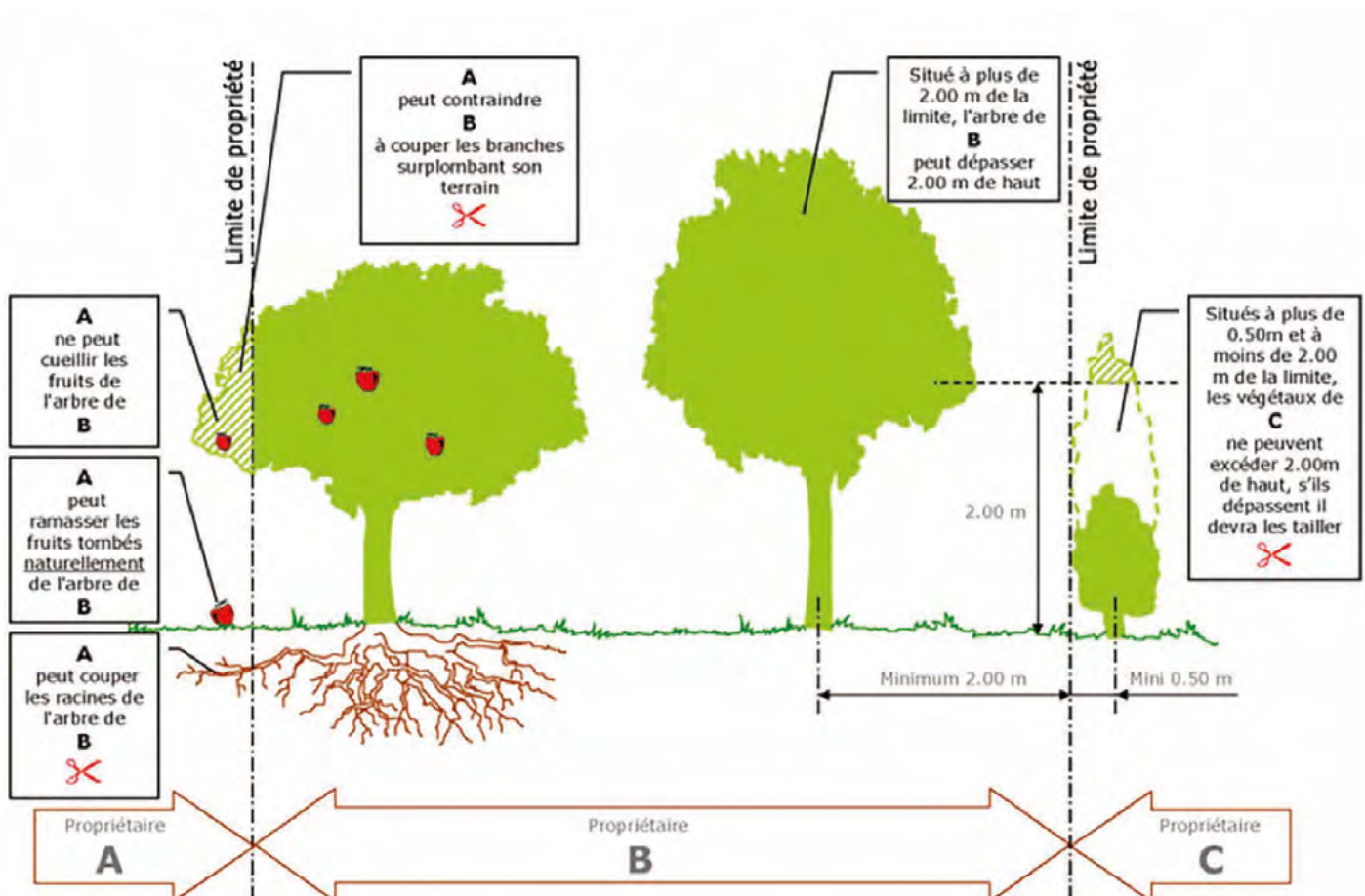
ESPACES VERTS

LES ARBRES

Les arbres jouent un rôle important dans notre système écologique, notre cadre de vie et notre santé. Depuis plusieurs années, les chercheurs ont démontré que les arbres avaient un impact sur notre santé psychologique. Les arbres jouent un rôle capital sur notre environnement, par le biais de la production d'oxygène, et réduisent fortement la chaleur en ville, grâce à leurs ombrages. Enfin ils sont des réservoirs de la biodiversité.

LA RÉGLEMENTATION DES ARBRES

La mairie est régulièrement contactée concernant les arbres et les terrains qui ne sont pas entretenus. Malheureusement, il s'avère que nos services ne peuvent que rappeler les règles du Code civil au propriétaire. En effet, la mairie ne peut pas faire l'entretien des parcelles privées. Cependant, il convient ici de rappeler quelques articles réglementaires du code civil (Art 671, 672 et 673) qui pourront vous apporter des réponses.



Attention, il existe trois exceptions lorsqu'un arbre de plus de 2,00m est situé à moins de 2,00m de la limite séparative pour lesquelles la réglementation n'a aucune portée :

- L'existence d'un titre. Cela signifie qu'une convention est passée entre les deux propriétaires.
- La destination du père de famille indique, que les deux terrains appartenaient à un même propriétaire avant division.
- La prescription trentenaire pour les arbres ayant plus de trente ans à compter du jour où ils ont été plantés.

L'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES ARBUSTES

Nos services techniques sont régulièrement contactés pour élaguer ou abattre des arbres. A l'heure du développement durable et de la préservation de la biodiversité, il devient difficile de répondre favorablement à toutes les exigences. Les services techniques interviendront sur les arbres dans les cas suivants :



ESPACES VERTS

- Un arbre dangereux (branches cassées suite à une tempête etc., manque de visibilité à un carrefour, racines qui déforment le trottoir....)
- Un arbre qui empêche le fonctionnement d'un service
- Un arbre malade
- Un arbre implanté sur les réseaux des concessionnaires (eau, gaz, électricité...)

Seules ces quatre causes peuvent impliquer un élagage ou un abattage en dehors des périodes d'entretien à savoir l'automne et l'hiver. Notre patrimoine arboré fera désormais parti du patrimoine vivant à préserver.

CALENDRIER DES TAILLES ET ÉLAGAGE DES ARBRES ET ARBUSTES :

LES ARBRES	Début intervention	Fin intervention
Élagage et remontées de couronnes	À partir du 31 octobre	Fin février
Les arbres à floraison (ex cerisiers à fleurs) taille	Après floraison	—
LES ARBUSTES	Début intervention	Fin intervention
Majorité des arbustes	À partir du 15 novembre	15 mars
Arbustes à floraison	Après floraison - Exemples : Forsythia : après le 15 mars Lilas : après le 15 juin Laurier : après le 15 août	—
LES GRAMINÉES	Début intervention	Fin intervention
Taille	À partir du 01 mars	—



LES TONTES ET LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Cette année particulière nous a permis d'instaurer la gestion différenciée sur notre commune. La gestion différenciée est le principe selon lequel on applique au patrimoine végétal en fonction de sa situation sur la commune, un traitement spécifique avec des prestations variables en fonction de l'espace dans lequel il se situe. Cette méthode de traitement intègre un volet plus écologique permettant de ce fait de répondre aux questions de développement durable. Ainsi, vous avez pu constater que certains espaces n'étaient pas tondu, comme la base de loisirs Anne Frank ou la parcelle située face au lycée Hélène Boucher, route de Marchiennes.

CALENDRIER DES TONTES ET DES FAUCHES TARDIVES :

LES TONTES	Début intervention	Fin intervention
Élagage et remontées de couronnes	À partir du 15 mars	Mi-novembre
LES FAUCHES	Début intervention	Fin intervention
	À partir de juin en fonction des secteurs (ex base de loisirs pour fête du parc)	15 mars
Fauche tardive	À partir de septembre	—



RÉCOMPENSE



LES JULOTS D'OR

Chaque année, la municipalité récompense les jeunes somainois inscrits à la bibliothèque municipale Jules Mousseron pour leur fidélité. Ainsi 82 jeunes de 1 à 15 ans ont reçu un livre des mains de Mme Lydie Matuszak, Adjointe à la Culture.

Ces livres ont été sélectionnés par un jury auprès des maisons d'éditions présentes sur le salon du livre organisé par la ville chaque année. Par ce cadeau, il s'agit d'encourager la pratique de la lecture, axe important de la volonté municipale de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre.



LES ATELIERS À LA BIBLIOTHÈQUE

LES PERSONNAGES DES ALBUMS DE MALIKA DORAY PRENNENT VIE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JULES MOUSSERON

Les 22 et 29 Mai derniers, de drôles de petites marionnettes ont vu le jour à la bibliothèque. Issus des albums jeunesse de l'auteure Malika Doray, crocodiles, lapins et cauchemars rigolos se sont « échappés » de leurs livres pour atterrir dans les bras de leurs nouveaux petits copains, grâce aux talents de couturières, Jacqueline et Lucile, nos complices de l'Escap' de Somain, et des mamies, taties et mamans présentes.



Faisant suite à l'atelier couture du 22 Mai, le tant attendu atelier lecture s'est déroulé le 29 Mai, mettant au travail les facétieux doudous qui, astucieusement manipulés par la bibliothécaire mais aussi les enfants et leurs parents, ont partagé leurs aventures grâce aux beaux albums de Malika Doray, récemment acquis pour enrichir le fonds de la bibliothèque.



Deux après-midis pleins de fous-rires et de douceur, très appréciés par tous les participants... ce qui annonce le prochain retour des ateliers « Bébé Bouquine », à suivre



LES DOUDOUS
SONT FATIGUÉS, ILS ONT
BIEN TRAVAILLÉ !



UN PEU DE LECTURE...

Comme chaque fois, nous remercions les nombreux participants au concours de nouvelles fantastiques organisé par la Municipalité et vous présentons les textes des lauréats de l'année 2020. Voici donc le 1er prix dans la catégorie des 15-17 ans. Bravo à Melle Éléonore BLU, 16 ans, de la Charente-Maritime.

ÂME-NIMAL

de Éléonore BLU

Soraya suivait le cortège, déconcertée et triste. Elle ne comprenait pas, c'était la première fois que cela arrivait. Un tel phénomène semblait impossible...et pourtant. Rien. Aucun animal ne s'était dirigé vers elle lorsque le soleil avait fait son apparition. La jeune fille avait attendu en regardant les autres enfants se lier à leur nouveau compagnon, la lumière de cette nouvelle union les entourant. Elle se disait que ce n'était rien, que le sien était simplement paresseux, qu'il prenait son temps. Mais non, toujours rien. Aucun animal ne vint à sa rencontre. Sa mère tenta de la rassurer :

- Ne t'en fais pas ma puce, tu es la plus jeune des enfants de la Cérémonie cette année, l'an prochain sera le bon.

- J'ai dix ans comme tous les autres, Maman. Qu'est-ce qui cloche chez moi ?

Malgré son ton rassurant, sa mère ne sut que répondre, elle aussi était inquiète. Jamais une chose pareille n'était arrivée. Personne ne savait comment réagir, aucun habitant n'avait de réponse à la question que Soraya se posait depuis la fin de la Cérémonie de l'Eveil. Pourquoi aucune lumière n'était née entre elle et une créature de la forêt ? Cette créature censée être son compagnon de vie ? Bredouille, elle marchait en traînant les pieds, la tête basse. Soraya ne voulait pas avoir sous les yeux la vue de ses amis s'amusant avec leur loup, leur aigle, leur girafe, leur singe et, plus rare, leur serpent. Jamais je ne découvrirai l'espèce qui m'est destinée, se lamenta-t-elle.

Chaque habitant se dirigeait vers le grand banquet organisé en l'honneur de cet événement ayant lieu chaque année. Une rumeur festive régnait dans l'air. Le soleil était présent, grand et étincelant. Cette semaine-là lui serait dédiée, lui qui se montrait si timide, ne se découvrant qu'une semaine durant l'an. C'était pendant cette période que la Cérémonie de l'Eveil avait lieu. Tout enfant âgé de dix ans se voyait lier son âme à un habitant de la forêt, apportant aux deux êtres sérénité et paix.

Les habitants dansaient et riaient au sein de la vaste clairière entourée d'une forêt luxuriante. Les festivités commençaient et la meilleure période de l'année avec. Les réjouissances débutaient par un rayon du grand astre que l'on offrait à l'élu de son cœur. Néanmoins, réussir à apprivoiser un rayon de soleil était une chose peu courante, la plupart du temps on s'y essayait sans jamais y parvenir. Ce présent était donc l'ultime preuve d'amour que beaucoup attendaient de recevoir durant cette période. En dépit de ce précieux présent, des fleurs de toutes tailles, de toutes formes et de toutes couleurs étaient échangées.

Soraya en était submergée, la couronne de grandes orchidées posée sur sa tête se noyait dans les boucles volumineuses de sa chevelure. Les fleurs qu'elle portait autour du cou, des bras, de la taille contrastaient avec sa peau sombre. La clairière entière s'était transformée en bassin de fleurs, apportant joie et allégresse.

Adil rejoignit Soraya en évitant de marcher sur les fleurs.

- Ma mère a parlé avec la tienne. Je suis désolé.

- M'en parle pas, souffla Soraya, peut-être l'année prochaine, hein ?

Elle remarqua le serpent autour du cou de son ami.

- Un reptile ? Wahou, ils sont super rares ceux-là !

Elle admirait l'animal avec envie et une note de tristesse, elle aussi aurait voulu avoir son compagnon d'âme près d'elle. Les yeux d'Adil pétillaient de fierté lorsqu'il le caressa.

- Ouais ! Il s'appelle Zaïr. Zaïr, je te présente Soraya, dit-il en s'adressant à l'animal.

Le serpent se décolla légèrement d'Adil pour se tourner vers la jeune fille, sa langue sifflant tandis qu'il la scrutait, ses yeux se baissèrent soudain, comme si le regard de Soraya était trop dur à supporter. Une fois son inspection terminée, il s'enroula de nouveau entièrement autour du jeune garçon en posant sa tête plate sur la sienne.

- Zaïr me dit qu'il t'aime bien. Il te fait savoir que tes cheveux ont l'air confortable. Apparemment, le côté plat des miens ne serait pas des plus agréables pour s'y poser. Soraya sourit.

- Qui sait ? Je suis peut-être faite pour un serpent alors. Ne reste plus qu'à attendre.

Le garçon posa sa main sur le bras de Soraya dans un geste rassurant.

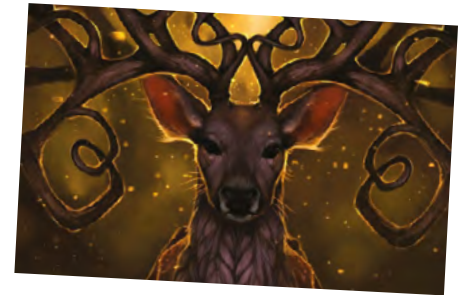
- Tu n'as pas à t'inquiéter, ce n'est qu'une question de temps. La Semaine du Soleil commence, ton animal a encore tout le temps d'arriver.

- Admets tout de même que c'est étrange. C'est la première fois que cela arrive.

Le jeune garçon lui lança un sourire contrit, lui aussi trouvait ce phénomène anormal, comme tous les habitants de la contrée. Il ne dit rien pour ne pas effrayer Soraya davantage.

Un bruit puissant de tambour retentit, signalant le début de la progression en direction de la Créatrice Mère. Les deux enfants rejoignirent leurs parents et suivirent le cortège menant au centre de la forêt.

Leur contrée se trouvait au plus près du grand chêne, contrairement aux autres qui devaient effectuer un voyage bien plus long. Toutes étaient présentes, la contrée d'Été, d'Hiver, d'Automne et du Printemps. Cela faisait dix ans à présent qu'elles ne portaient plus leurs noms. Le gris avait remplacé le bleu du ciel en été, le blanc de la neige en hiver, les couleurs chaudes



de l'automne et celles, inimaginables, du printemps. Ne restait plus qu'un paysage unique de morosité, ne suscitant aucune émotion, si ce n'est la désolation. Voilà dix années entières que cela durait. Les fleurs poussaient miraculeusement dans la nuit la veille de la Semaine du Soleil, comme une fragile lueur d'espoir.

- Soraya !

La petite fille n'eut pas le temps de réagir qu'une tornade à la chevelure flamboyante la percuta et la serra dans ses bras.

- Flora ! Tu vas bien ?

Les deux filles étaient heureuses de se retrouver. Flora venant de la contrée d'Automne et Soraya du Printemps, elles ne se voyaient pas souvent.

- Super !

Son sourire était radieux. Flora regarda son amie et autour d'elle, à la recherche d'une chose qu'elle ne trouvait pas.

- Bah ! Où est ton animal ?

Le regard de Soraya s'assombrit. La façon dont Flora la regardait : elle devait s'y habituer depuis le matin, comme si elle était une intruse, une anomalie. A contrecœur, Soraya raconta ce qui lui était arrivée à la Cérémonie de l'Eveil. Ou plutôt, ce qui ne lui était pas arrivée. A la fin de son récit, la fillette haussa les épaules, comme si toute cette histoire ne la touchait pas, qu'elle y était différente. Son amie lui adressa des yeux perçant de pitié. Pitié que Soraya détesta. Un renard à la robe écarlate se faufila entre les jambes de Flora, frotta son museau contre sa main, réclamant son attention.

- Augusta ! Où étais-tu passée ?

Flora s'accroupit à hauteur de la tête de son compagnon d'âme, la gâtant d'une caresse.

- Tu te rappelles de Soraya ?

La renarde s'approcha de la fillette et renifla sa main tendue. Elle la regarda dans les yeux intensément puis, ses oreilles se dressant, l'animal s'inclina face à Soraya, sa petite tête s'abaissant jusqu'au sol. Cette vision déconcerta la jeune fille. Avec Zaïr, cela faisait la deuxième fois que cela arrivait. Comme s'ils se soumettaient, intimidés. Soraya sourit à Flora et tourna les talons, partant à toute vitesse pour échapper à cette vision troublante.

Un tambour retentit ; le rituel allait commencer. Les quatre peuples ne formèrent qu'un autour du grand chêne.

UN PEU DE LECTURE...

Le plus grand de tous. On croirait qu'il touche le ciel ; ses épaisses branches noueuses étaient surélevées de feuilles d'un vert éclatant. Soraya se plaça près de sa mère, face à la Créatrice Mère emprisonnée à l'intérieur du grand arbre. Elle était enfermée dans l'écorce, ne laissant dépasser que son buste puissant, ses pattes avant plantées fermement dans le sol et sa tête majestueuse surmontée de bois imposant et tout en finesse. Voilà dix années maintenant que le cerf se trouvait figé dans l'écorce, dix années que tous végétaux avaient cessé d'éclorre, dix années que le soleil avait cessé d'apparaître, que chaque habitant de chaque contrée attendait le retour de la Créatrice Mère, sans savoir quand et comment cela allait arriver.

Au loin, une voix s'éleva, entonnant un chant ancestral, une voix sans filtre, irradiant de puissance. Peu à peu, chaque personne ferma les yeux et accompagna la voix envoûtante, tombant dans une léthargie accueillante.

Soraya garda les yeux grands ouverts ; elle ne pouvait pas les fermer. Comme une force invisible lui intimant l'ordre de rester alerte, qu'il allait se produire quelque chose d'important.

Les voix à l'unisson vibraient d'amour et de force brutale, marquant chaque être au plus profond d'eux-mêmes. Les veines du

grand chêne s'illuminèrent comme autant d'étoiles dans le ciel. Puis, soudainement, une grande lumière s'abattit sur l'arbre, un éclair le frappant en son centre, le bruit tombant sur la clairière à sa suite n'en fut que plus puissant. Un murmure de stupeur parcourut la foule, ce genre de phénomène n'était jamais apparu. Cette journée n'en finira jamais, pensa Soraya.

- Ma puce, tout va bien ?

Les traits de sa mère étaient soucieux. Elle lui prit la main. Soraya se sentait étrangement bien, pas le moins du monde alarmée par cet éclair. Elle remarqua que sa mère n'était pas la seule à s'inquiéter. Une agitation secouait la foule. La fillette était sur le point de répondre que tout allait bien lorsqu'un craquement tonitruant se fit entendre. Le bruit provenait du grand chêne. L'inquiétude céda la place à l'effolement. On ne savait pas comment réagir. D'ailleurs, il n'y eu pas le temps de faire quoi que ce soit qu'un second craquement surgit du tréfonds des entrailles de l'arbre. Soraya se sentait irrésistiblement attirée par le grand chêne, et plus particulièrement par la Créatrice Mère. Ses pas la menaient malgré elle en direction du grand arbre alors que chaque personne s'en éloignait le plus possible. Elle fendit la foule, les yeux rivés sur le grand cerf, comme hypnotisée. Les craquements se succédèrent tout le temps que dura le chemin que Soraya suivit jusque devant la Créatrice Mère, toujours

plus puissants que les précédents. Lorsque la fillette s'arrêta devant le cerf, tout bruit stoppa ; un silence tel que les oiseaux arrêtaient de piailler, que l'eau du ruisseau cessa de couler, que chaque être retenait son souffle.

Soraya riva son regard dans celui, solennel, du cerf. Elle remarqua avec stupéfaction qu'ils n'étaient plus faits de bois, qu'ils n'étaient plus figés. Soraya suivit des yeux le corps musclé de l'animal ; l'écorce s'en détachait peu à peu pour laisser apparaître la Créatrice Mère dans toute sa grâce et toute sa puissance. Elle perçut des bruits étouffés dans son dos. Elle imaginait sans mal l'émotion bouleversée traversant la foule. Le grand animal fit deux pas et prit une grande inspiration, surplombant la clairière de son aura puissante. Les yeux du cerf se posèrent sur Soraya ; cette dernière, nullement intimidée pour un sou, tint son regard scrutateur. Le Créatrice Mère se baissa à sa hauteur sans la quitter des yeux. Elles étaient si proches qu'elles sentaient la caresse du souffle de l'autre sur leur visage. Soudainement, comme un souffle dans le vent, une douce lumière se forma autour d'elles, les coupant du reste du monde. Cette lumière s'intensifia ; elle grossit jusqu'à les aveugler. Puis, tendrement, elle s'enroula autour des deux êtres, s'incrusta dans leur chair et dans leur cœur, les liant comme seulement deux âmes peuvent l'être.

FIN

« Youpizootie ! »

de Martin McKenna

Éditions du Père Fouettard

animaux totalement apathiques planqués aux fins fonds des décors de carton pâte. Les enseignants quant à eux sont souvent moyennement enthousiastes à l'idée de gérer tout un groupe de petits électrons libres dans un grand lieu plein de cachettes, trous, monticules, recoins...autant de dangers potentiels.

MAIS ! Mais mais...rien de tout cela dans l'extraordinaire zoo de Martin McKenna !

Le jovial M.Bennett apprend, grâce à ses petits élèves futés et curieux, que loin de s'ennuyer et de soupirer en regardant le temps et les visiteurs passer, les animaux de cet endroit franchement hors normes sont en fait...catcheurs, musiciens, fans de télévision, breakdancers et même rois du Disco !

Tout ce petit monde entraîne les lecteurs (petits et grands) dans une farandole pleine d'humour, de couleurs, de fous-rires et de tendresse, dispensant au passage un joli message de tolérance et de respect des différences.

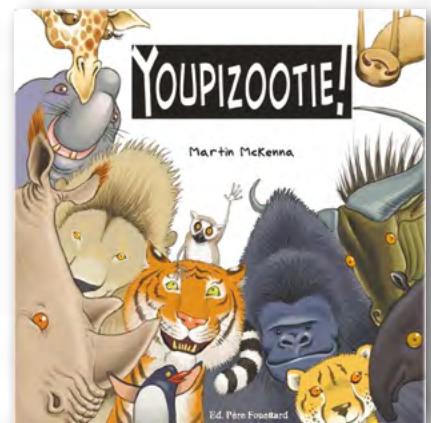
On ne peut que s'esclaffer devant les allures et les expressions des animaux, complices d'un jour de ces petits bouts de choux décidément très imaginatifs. Mais...ont-ils vraiment tout inventé ?

ISBN 978-2-350-00000-0
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020
Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.
Achevé d'imprimer en France par Sepec en octobre 2019 sur papier provenant de forêts gérées durablement où courent peut-être librement Marty et d'autres drôles de zèbres.

BONNE LECTURE !

Un album qui a déjà trouvé des fans à la bibliothèque !

Une sortie scolaire au zoo peut parfois prendre des allures de véritable épreuve. Les participants ne sont pas toujours « emballés ». Les plus petits rechignent à rester groupés, incapables de voir « à cause des grands devant » les pauvres



Le petit clin d'oeil en plus...
De l'humour dès la première page
dans les mentions légales...

PROGRAMME HABITAT DURABLE

Le programme « Habiter mieux » consiste à aider les propriétaires occupant leur logement, sous conditions de ressources, à améliorer la performance énergétique de leur logement.

Le programme Habiter Mieux (HM) élaboré par l'ANAH répond à un enjeu majeur, notamment pour le Nord : la lutte contre la précarité énergétique. Doté d'un parc privé relativement inconfortable, et habité par des ménages dont les ressources sont inférieures aux moyennes nationales, le département est particulièrement impacté par les enjeux d'économie d'énergie. Le dispositif est ambitieux et suppose des évolutions considérables. Hormis de nécessaires articulations entre institutions publiques, il repose sur la réussite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) attribuée aux opérateurs ANAH, associations ou bureaux d'études spécialisés dans l'animation d'opérations programmées.

La Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent a renouvelé, depuis le 09 novembre 2018, le Programme d'Intérêt Général « **Habitat Durable** ». CITÉMÉTRIE est chargé de l'animation de ce programme qui permet aux propriétaires (occupants et bailleurs) de logements privés de bénéficier d'aides pour leurs travaux de rénovation.

CE PROGRAMME A POUR OBJECTIFS :

- de lutter contre la précarité énergétique,
- d'éradiquer l'habitat indigne et insalubre,
- de maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées,
- de traiter, pendant 5 ans, 140 logements par an.

L'efficacité du PIG « **Habitat Durable** » repose sur l'information, la sensibilisation et le repérage du public.

CALENDRIER DES PERMANENCES 2021

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.



CITÉMÉTRIE



Mercredi 7 juillet	Mercredi 25 août	Mercredi 6 octobre
Mercredi 21 juillet	Mercredi 1^{er} septembre	Mercredi 13 octobre
Mercredi 28 juillet	Mercredi 8 septembre	Mercredi 20 octobre
Mercredi 4 août	Mercredi 15 septembre	Mercredi 27 octobre
Mercredi 11 août	Mercredi 22 septembre	
Mercredi 18 août	Mercredi 29 septembre	

Permanence hebdomadaire, chaque mercredi après-midi de 14h à 17h
au siège de Coeur d'Ostrevent
Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE

CONTACT CITÉMÉTRIE

📍 13 rue Berthelot
 59 000 LILLE
 ☎️ 03 20 52 31 93
 ✉️ pig.ccco@citemetrie.fr

Mme CALATAYUD Estelle
 Chargée d'opérations Citémétrie
 📞 06 99 54 27 81
 ✉️ estelle.calatayud@citemetrie.fr

M. LEMAITRE Timothée
 Chargé d'opérations Citémétrie
 📞 07 63 19 80 28
 ✉️ timothee.lemaitre@citemetrie.fr

PERMANENCES LOGEMENT 2021



L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Cette information, préventive avant tout, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, le renseignement téléphonique et la réception du public en divers lieux. Chaque consultant doit, quel que soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

À travers une convention de partenariat avec Coeur d'Ostrevent, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure 4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain.

Le calendrier des permanences, pour le 2ème semestre de l'année 2021, est le suivant : **Bourse du travail - Somain, le deuxième lundi après-midi de chaque mois de 14h à 17h**

12 juillet	13 septembre	8 novembre
9 août	11 octobre	13 décembre



CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)

La CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

À travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent, la CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demi-journée chacune (sauf au mois d'août) : **le mercredi, de 9 h à 12 h, sur la commune de Somain.**

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux ; non respect du bail ; loyers ou charges locatives injustifiées ; logement indécents ; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Le calendrier des permanences, pour le 2ème semestre de l'année 2021, est le suivant : **Bourse du travail, Place Jean Jaurès, Bureau n°3, Somain - Tél : 03.27.90.33.62 - le mercredi de 9h à 12h**

28 juillet	22 septembre	27 octobre
24 novembre	22 décembre	

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement

☎ 03 20 07 09 58 ✉ contact@cnl59.fr

CTM - LES TRAVAUX & LES CHANTIERS EN COURS

Centre Technique Municipal

Pose de la première programmation des défibrillateurs dans les écoles et les salles des fêtes, le tennis et la salle Kiren (dojo)



Complexe sportif CASCAL



École Marie Curie



École Désiré Chevallier



École Anselme Lesage



École Marie Curie



École Paul Éluard



École Elsa Triolet



Salle Henri Martel



Tennis



École Louis Aragon



Salle Kiren



École Henri Barbusse



École Paul Bert



Salle Camus



Théâtre

CTM - LES TRAVAUX & LES CHANTIERS EN COURS



CTM

Aménagement de cloisons dans les toilettes de l'école Paul Bert favorisant l'intimité des enfants.



Géothermie au complexe sportif « CASCAL » dans le but de faire des économies d'énergies. Un engagement « développement durable » de la majorité municipale.



Coup de ♥ du mois de Mai



ÉCOLE

ELSA TRIOLET

La pose des jeux extérieurs dans la cour d'école Elsa Triolet a été effectuée.

La programmation des autres écoles est prévue tous les mercredis selon la météo. L'apport d'une nouvelle technique thermocollée permettra que ces jeux soient amortis sur une durée de 15 ans, il suffira juste de les repeindre.

CTM - LES TRAVAUX & LES CHANTIERS EN COURS

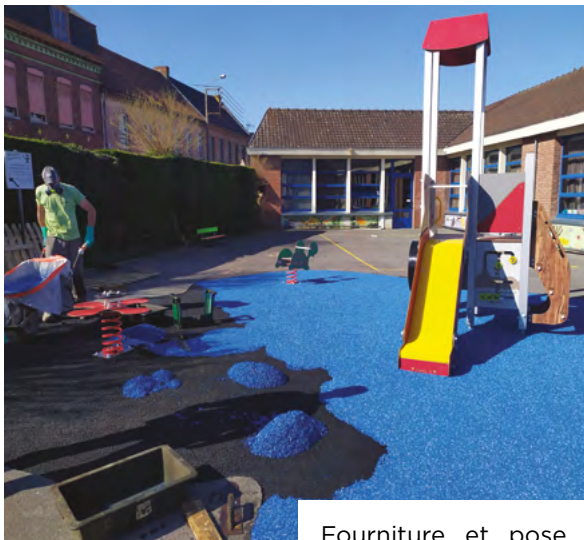


CTM - LES TRAVAUX & LES CHANTIERS EN COURS



CTM

Mise en place d'une formation « Ergonomie dans l'hygiène des locaux ». Elle a eu lieu les 21, 25 et 26 mai derniers à la salle Camus. Son programme a été défini en 4 temps : l'hygiène au-dessus du sol ; l'hygiène du sol ; l'entretien d'un secteur sanitaire et bureau ; les règles de sécurité et d'ergonomie (gestes et postures au travail)



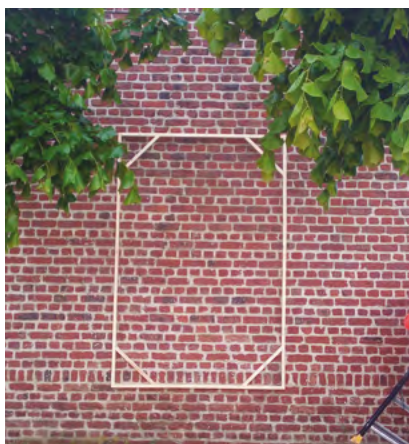
Fourniture et pose de 2 structures multi-activités premier âge ainsi que deux jeux isolés, à l'école Paul Éluard et à la Maison Communale de la petite enfance. Travaux comprenant la réalisation des sols amortissants



Décoration de la place Jean Jaurès pour le marché des producteurs du mois de mai et de la rue Suzanne Lanoy

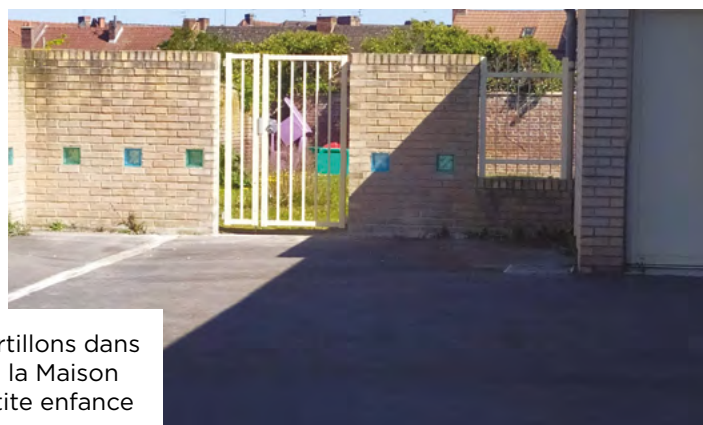
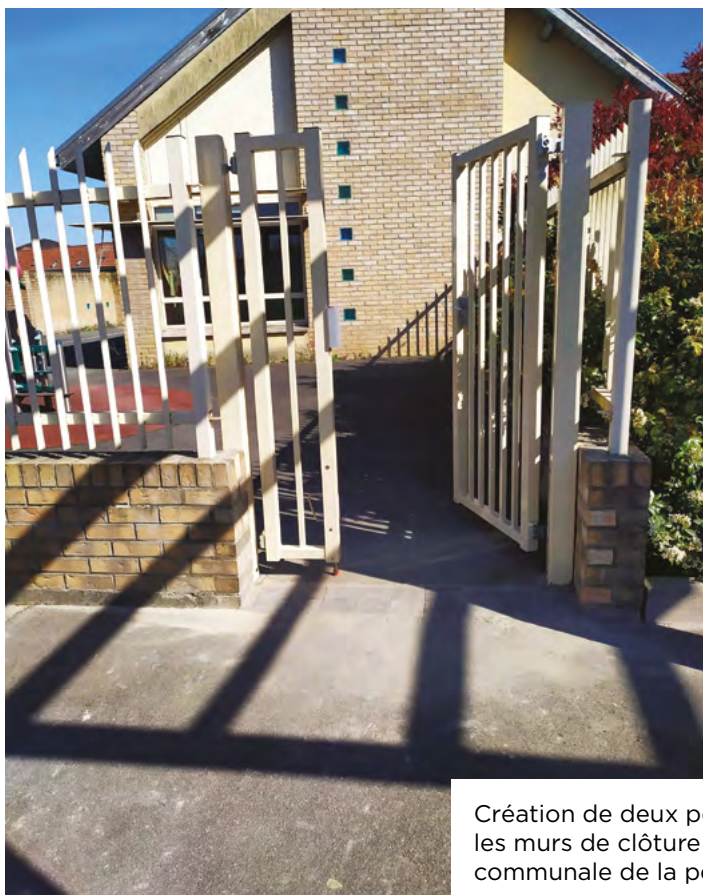


CTM - LES TRAVAUX & LES CHANTIERS EN COURS



CTM

Installation de cadre en bois sur certains bâtiments de la ville en vue de préparer l'inauguration du projet Portrait Talentueux du Centre Socio Culturel



Création de deux portillons dans les murs de clôture à la Maison communale de la petite enfance

ÇA S'EST PASSÉ À SOMAIN !

PROJET GRAFF

Une première réunion de travail pour le projet GRAFF, organisée par un animateur du Centre Socio Culturel, a eu lieu le 23 avril. Ce projet permettra à un groupe de 6 jeunes issus du dispositif de la garantie jeunes de la mission locale d'entreprendre la Fresque dans la cour de l'école Marie Curie et le mur garage vélo du Centre Socio Culturel. Une partie préparation du mur sera encadrée par un animateur du centre Socio Culturel et accompagnée une journée par le peintre du CTM pour la technicité du métier.

La deuxième partie artistique du projet sera toujours encadrée par un animateur du Centre Socio Culturel et accompagnée par un graffeur de métier. Le projet a débuté fin mai jusqu'à la mi juin.



23 avril
Réunion



27 avril
Mobilisation

LIONS CLUBS SOMAIN BEAUREPAIRE

Un grand merci au Lions Clubs Somain Beaufort pour l'extraordinaire mobilisation à l'attention des étudiants.

En effet, depuis plusieurs mois maintenant, nous sommes frappés de constater à quel point la crise sanitaire que traverse notre monde et notre pays fait souffrir les jeunes et fait plus particulièrement encore souffrir les étudiants. C'est pour cela que le Lions Club de Beaufort, en lien étroit avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Somain (CCAS), va permettre à une vingtaine d'étudiants de Somain d'avoir un bon d'achat d'une valeur de 75€ sur des achats d'alimentation et d'hygiène.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 À SOMAIN

Le 8 mai marque l'anniversaire de la capitulation nazie !

Les restrictions sanitaires ne permettent pas d'organiser les commémorations de grande ampleur qui étaient légitimement prévues, ni même celles habituellement tenues chaque année.

Cependant, et en suivant les consignes des autorités, nous avons fait honneur à la mémoire des héros morts pour la paix et la liberté.

N'oublions jamais !



8 mai
Commémoration



En ce moment...

UNE MAQUETTE À ADMIRER !

Lors de vos prochaines visites à l'Hôtel de ville de Somain, vous aurez l'occasion de voir une formidable maquette de votre Mairie à l'accueil. Cette réalisation a été faite par monsieur Jean-François DUSART. **Je tiens à remercier sincèrement le club de modélisme « C3MS » et son Président.**

Nous avons organisé une réception dans le respect des gestes barrières en présence de mes collègues élus, Mesdames DIRIX et MATUSZAK.

Votre dévoué Maire,
Julien QUENNESSON

ÇA S'EST PASSÉ À SOMAIN !

RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE

C'est à la bibliothèque municipale de Somain, le mardi 25 mai, que la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a choisi de présenter à la presse l'élargissement du réseau de lecture publique à 6 nouvelles communes. En présence de Monsieur Julien Quennesson, Maire de Somain, de Lydie Matuszak, Adjointe chargée de la culture à Somain mais également de Monsieur Frédéric Delannoy, Président de la CCCO qui était accompagné d'Arlette Dupilet, Vice-Présidente en charge de la culture.

Cœur d'Ostrevent a lancé en juillet 2019 un réseau intercommunal de lecture publique composé de 9 premières bibliothèques et médiathèques.

Le 1^{er} juin 2021 marque une seconde étape avec l'arrivée de 6 nouvelles bibliothèques dont celle de Somain, portant ainsi le réseau au nombre de 15 bibliothèques.



25 mai
Presse

QUELS AVANTAGES ?

- Une carte de lecteur unique qui donne accès à ces 15 bibliothèques offrant ainsi une plus grande souplesse d'emprunt à un tarif exceptionnel de 5 € payables une fois (gratuit pour les jeunes, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux)
- **Une amplitude horaire plus large** : avec l'élargissement du réseau, une bibliothèque est ouverte chaque jour.
- **Une offre documentaire conséquente de 140 000 ouvrages**
- **La possibilité de réserver de chez vous en ligne** sur le portail www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr ou sur **l'application MABIBLI**

PLUS D'INFOS WWW.BIBLIOTHEQUE.CC-COEURDOSTREVENT.FR

Alors, poussez la porte de la bibliothèque municipale de Somain, inscrivez-vous, un petit cadeau surprise vous y attend !

LES TRAVAUX ESPACES VERTS RÉALISÉS ET PRÉVUS PREMIER SEMESTRE 2021

La MCPE a bénéficié d'un nouvel aménagement composé de plantes grimpantes, de plantation de charmes, de vivaces et de graminées.

Plantations prévues :

- Les deux inter-allées cité de De Sessevalle
- La bibliothèque Jules Mousseron
- Remplacement de la haie bordant le cimetière de Villers-Campeau

Abattages prévus :

- Les bouleaux du complexe Salengro
- L'inter-allée de la cité du bois brûlé



Espaces
verts

ÇA S'EST PASSÉ À SOMAIN !



Chères somainoises,

Chers somainois,

Le marché hebdomadaire de Somain est l'un des plus attractifs du secteur. Avec le retour des rayons de soleil et la mise en place d'une animation pour la fête des mères, cela s'est confirmé !

Depuis quelques mois maintenant, la municipalité participe activement aux actions de soutien pour les artisans et commerçants.

Comme vous avez pu le constater la mise en place d'un marché des producteurs (le 4^{ème} dimanche de chaque mois) a été également très appréciée tant par les artisans/commerçants que par les habitants.

Vos retours positifs nous réconfortent dans notre stratégie de développer le commerce « local ». Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les élus qui m'entourent ainsi que les services de la ville mobilisés pour la réussite de notre marché « Somainois ».

Véritable poumon économique du centre-ville, le marché hebdomadaire du jeudi connaît depuis quelques semaines un essor encourageant à la suite de l'épidémie qui a touché les étaliers de plein fouet.

Si les commerces de proximité et les producteurs locaux ont été présents durant cette période délicate, il était temps pour les habitants de retrouver ce lieu irrigué par l'échange social, incontournable garde-manger qui apporte la vie, les couleurs et le sens du goût.

Dès mon investiture, il m'est apparu essentiel d'engager la relance économique de cet espace, afin que chacun réinvestisse ce lieu avec sérénité.

Des campagnes de promotions dans la presse et sur les réseaux sociaux ont d'ores et déjà été engagées pour inviter les chalands à venir flâner sur ce marché de plein air, pour s'imprégner de l'ambiance chaleureuse et conviviale qui l'entoure.

Si faire le marché reste aussi un art de vivre, c'est également le lieu où l'on mesure la diversité et la richesse des producteurs et commerçants qui le composent par la qualité des produits proposés.

Soutenons nos artisans et commerçants ! Je compte sur vous et vous pouvez compter sur moi.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre dévoué Maire,
Julien QUENNESSON**



ÇA S'EST PASSÉ À SOMAIN !

Chères Somainoises,

Chers Somainois,

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mon adjointe aux fêtes Madame Dirix ainsi que les agents communaux du service événementiel pour le suivi d'un évènement qui me tient à cœur. Comme vous le savez, la municipalité de Somain est engagée dans le soutien aux artisans et commerçants de proximité par des actes concrets.

Pour ce faire, les cadeaux dans le cadre de la fête des mères ont été confectionnés par notre commerce de proximité « ATCHOUM ».

Merci aux 250 mamans somainoises qui sont venues récupérer leurs cadeaux. Merci également pour les mots de soutien envers nos actions avec les élus qui m'entourent.

J'espère sincèrement que ce geste d'affection vous aura plu. Je profite de l'occasion pour remercier les élus présents à mes côtés et ceux qui ont organisé la réception des habitants en Mairie.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre dévoué Maire,
Julien QUENNESSON**



ÇA VA SE PASSER À SOMAIN !

EXPOSITION

« LES 150 ANS DE LA COMMUNE DE PARIS »

Dès le mois de juillet, une exposition consacrée aux 150 ans de la Commune de Paris sera mise à votre disposition au sein de l'hôtel de ville de Somain. Venez découvrir cette exposition richement illustrée : du siège de Paris à la Commune. Ne ratez pas cette exposition ! Entrée libre dans le respect du protocole sanitaire.



18 sept

Raconte-moi
ton Somain

NOTEZ DANS VOTRE AGENDA, RETENEZ LA DATE DU 18 SEPTEMBRE !

La municipalité, le CEAS, les ateliers de danse et de peinture de L'ESCAP' ainsi que l'association de danse Oxygène proposent, le 18 septembre, « Raconte-moi ton Somain », un festival patrimonial, convivial et gratuit. Cette deuxième édition met à l'honneur, **Victor Gobert**, personnage emblématique de la commune, à la fois photographe, historien et cinéaste.

Au programme : Le Petit Montmartre, un jeu de piste, un mariage avec des rebondissements, de la musique, de la danse, du chant et en clôture un ciné-concert en plein air.



Ville de
Somain

Centre de l'Ostrevent

*Monsieur le Maire,
Julien Quennesson
et la Municipalité
vous invitent au*



*Marché
de Producteurs
et d'Artisans*

*Découvrez les
produits du terroir
de nos producteurs !
Ils vous feront partager
leur savoir-faire et
leur passion.*

**DIMANCHE
25 JUILLET & 22 AOÛT
9h - 13h
Place Jean Jaurès**

**Le 4^{ème} dimanche
de chaque mois**

**Dans le respect
des gestes barrières
pour la sécurité de tous**

Forum des **Associations**

entrée
gratuite

SAMEDI 11 SEPTEMBRE
DE 11H À 17H

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
ET DES ASSOCIATIONS
SOMAINOISES



FOYER CULTUREL
MUNICIPAL HENRI
MARTEL
RUE ACHILLE ANDRIS



sport, culture
environnement, jeunesse
art, loisirs
solidarité

Petite
restauration
rapide



Fais de la Musique !



RE-INSCRIPTIONS et INSCRIPTIONS

Du Lundi 14 juin au Samedi 10 juillet
à la Muse de Somain
14 rue Pasteur ou
contact@lamusedesomain.fr

INSCRIPTIONS

- Samedi 4 Septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi 7 Septembre de 18h à 19h30
- Mercredi 8 Septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi 10 Septembre de 18h à 19h30

(au 14 rue Pasteur)

- Samedi 11 Septembre de 10h à 17h (au Forum des Associations - Foyer Martel, rue Andris)

L'École est ouverte aux jeunes somainoises et somainois

à partir de 3 ans ainsi qu'aux adultes

Les documents sont à télécharger sur le site <https://lamuse.opentalent.fr>

COURS

Les Mercredi et Samedi (matin et après-midi)
et les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi (soir)

avec des classes d'apprentissage pour

la clarinette, le saxophone, la flûte traversière,
la trompette, le tuba, le trombone, le cor, le
piano, les percussions, le hautbois, le violon,
l'alto, la contrebasse, le violoncelle, la guitare,
le basson et le chant.



La Muse
de Somain

Si tu as entre 7 et 12 ans, que tu as envie de chanter
le répertoire que tu aimes, de faire de la scène et de
partager de bons moments...

Viens nous rejoindre !



Répétitions
le vendredi
de 18h15 à 19h
à l'école municipale
de musique de
Somain



Pour toutes demandes d'informations
contact@lamusedesomain.fr
ou 06 61 85 81 27

Monsieur le Maire, Julien Quennesson et la Municipalité
ont le plaisir de
vous inviter

aux festivités de
la Fête Nationale

13
juillet



Ville de
Somain



RETRAITE AUX FLAMBEAUX

avec le groupe Dragonmusik

Rassemblement

Place Jules Guesde à 22h15

ITINÉRAIRE : rues Henri Barbusse, Jean Moulin,
Jean Zay, Jean Perrin, Henri Barbus, Anatole France
et Place Jean Jaurès (Parvis de la Mairie)

Distribution gratuite de
flambeaux au départ

14
juillet



9h45 DÉPÔT DE GERBES

aux Monuments aux Morts par la Municipalité

10h15 DÉFILÉ OFFICIEL

avec la Municipalité, les personnalités,
les sociétés locales et l'Orchestre d'Harmonie de la Muse

ITINÉRAIRE : Place Jean Jaurès, rues Louis Pasteur, Paul Vaillant Couturier,
Place Victor Hugo, rues des Frères Bouhour, du 8 Mai 45, Jules Ferry,
Léon Gambetta et Place Jean Jaurès

21h15

GRAND SPECTACLE gratuit



au Théâtre Municipal
Gérard Philipe

14h

JEUX
gratuits



pour les enfants de 6 à 12 ans
Place Jean Jaurès

23h15

GRAND FEU D'ARTIFICE

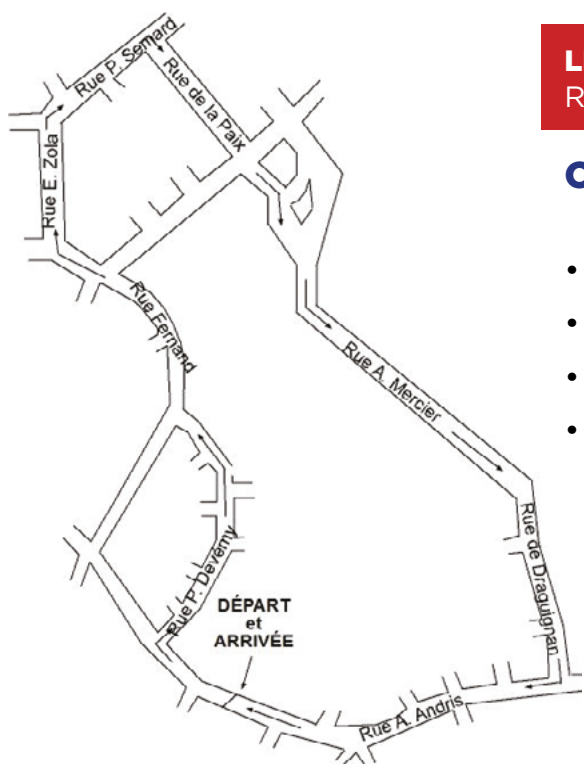
en
musique
Place Victor Hugo

Conception : Service Événementiel de la Ville

Sous-réserve des conditions sanitaires en vigueur

LES COURSES CYCLISTES DE CET ÉTÉ

Elles sont organisées par la municipalité avec le concours de GazElec de Douai.



LE 18 JUILLET : PRIX CYCLISTE DE DE SESSEVALLE
RÉSERVÉ AUX 2^{ème} ET 3^{ème} CATÉGORIES

CIRCUIT DANS SOMAIN

- 20 tours de 4 km 700, soit 94 km
- Dossards à 14h, Foyer Culturel municipal Henri Martel
- Départ à 15h
- Arrivée vers 18h, 195 rue Achille Andris

LE 22 AOÛT : PRIX CYCLISTE DE VILLERS-CAMPEAU
RÉSERVÉ À LA 3^{ème} CATÉGORIE ET AUX JUNIORS

CIRCUIT DANS SOMAIN

- 40 tours, soit 98 km
- Départ Place Jules Guesde à 15h
- Arrivée Place Jules Guesde vers 18h



FETE FORAINE DE DE SESSEVALLE

LES 31 JUILLET ET 01 AU 02 AOUT

Organisée par le **Comité des Fêtes de De Sessevalle** avec le concours de la Municipalité

Samedi 31 Juillet Ouverture de la fête foraine à 17h

Dimanche 1 Août Toute la journée - Animation musicale
6h à 16h - BRADERIE - BROCANTE GÉANTE



sur réservation obligatoirement au Foyer Culturel Henri Martel les :
- 5 et 9 Juillet de 15h à 18h pour les habitants de la rue Achille Andris
- 12 et 16 Juillet de 15h à 18h pour les autres

11h - Ouverture officielle de la fête foraine en présence des élus
et du Comité des Fêtes

Lundi 2 Août Ouverture de la fête foraine à 17h
Venez nombreux !

Des brocantes pendant
L'été

Dimanche 1er Août de 6h à 16h

organisé par le Comité des fêtes de De Sessevalle
rue Achille Andris

Réservations obligatoires au foyer Culturel Henri Martel les :
- 5 et 9 Juillet de 15h à 18h pour les habitants de la rue Achille Andris
- 12 et 16 Juillet de 15h à 18h pour les autres

Dimanche 15 Août de 6h à 16h

organisé par l'USACS
Quartier de la Gare (rues Lanoy, Faidherbe
et Wilson prolongée)

Réservations obligatoires en Mairie de Somain les :
- 2 et 4 Août de 15h à 17h pour les habitants
des rues Lanoy, Faidherbe et Wilson prolongée
- 9 et 11 Août de 15h à 17h pour les extérieurs

sur réservation uniquement - 1,50 € le mètre



Concours



Ville de
Somain

de nouvelles fantastiques

dans le cadre du
11^{ème} Salon du Livre
1^{er}, 4 et 5 Décembre 2021

3 catégories d'âge :

10-14 ans
15-17 ans
Adultes

**Le texte est à rendre
avant le 15 Septembre**

Pour les 3 meilleures plumes
de chaque catégorie...
de nombreux prix de valeur et
la diffusion de leur nouvelle
à chaque auteur présent pendant le Salon

Pour les premiers de chaque catégorie...
une parution dans le journal communal

**M. le Maire,
la municipalité
et toute l'équipe
de la piscine
vous invitent à**

L'école de natation municipale

**Tous les mercredis
à 17h20***

Objectifs

- Sport/santé, entraide, dépassement de soi
- Travail technique adapté aux 4 nages
- Découverte : Water-polo, sauvetage sportif et natation synchronisée
- Préparation entrée au Club de Natation

Réservation dès le 3 août

**Enfants de 8 à 14 ans
Limités à 20 places**

Carte Forfait cours

*Hors vacances scolaires

INFOS PISCINE - PLANNING ESTIVAL



Piscine Municipale Juillet - Août 2021

Rue Fernand
03 27 86 03 12
www.ville-somain.fr

Du 05/07/21 au 29/08/21

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SABEDI	DIMANCHE
9h							
10h			Accueil municipal de loisirs			09h40	09h15 10h00 11h30
11h							
12h							
13h		12h30					Séances publiques Nageurs + 16 ans Adultes et enfants Libre
14h			Accueil municipal de loisirs				
15h						14h30	Aquasport Aquabike/Liberty-bike sur réservation
16h		15h30 Aquavacances	15h30 Aquavacances	15h30 Aquavacances	15h30 Aquavacances	16h30	
17h		17h30	17h30	17h30	17h30		Réservé à l'accueil municipal de loisirs Aquavacances à partir de 3 ans et accompagnés d'un adulte pour les moins de 8 ans et non nageurs
18h		18h00	18h00	18h00	18h00		
19h							
20h							

Carte forfait de 15 cours de 40 mn : 68 € Somainois (séance découverte 6 €) - 120 € Extérieurs

Liberty-bike : Somainois : 1 entrée adulte à 2.10 € + 1 location de matériel à 0.90 €
Extérieurs : 1 entrée adulte à 4.50 € + 1 location de matériel à 0.90 €

Séances publiques et Aquavacances :
2 €10 Somainois
(11 entrées 21€) - 4 €50 Extérieurs

* Le planning est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations sanitaires.
En cas de canicule toutes les activités seront suspendues au profit d'une entrée libre.

L'ÎLOT DES PETITS QUINQUINS

Le Pôle Municipal Petite Enfance, Enfance, Famille

À La Ludothèque, rue Faidherbe

La Ludothèque « ça m'dit »

La Ludothèque Municipale, à l'écoute de ses usagers, met désormais en place, pour mieux vous servir, des créneaux prêts et accueils jeux le samedi.

Venez découvrir ou redécouvrir la structure et ses presque 600 jeux, **un samedi sur deux, même pendant les vacances de 10h à 12h** (hors fermetures annuelles).

Prochains rendez-vous : le 10 Juillet et le 28 Août

« Jeu Libre »

Tous les Lundis de 13h30 à 17h30

Des jeux d'éveil, d'imitation, de socialisation pour les plus jeunes. Des jeux de coopération, de société, de stratégie pour les plus âgés et les adultes.

Les enfants jouent et évoluent sous la responsabilité des parents. L'animateur veille, quant à lui, au bon déroulement de votre après-midi ludique.

Prochains rendez-vous : les 5, 12, 19 et 26 Juillet, les 23 et 30 Août

« Jouons ensemble »

Tous les Mercredis de 14h à 17h30

Cet accueil est ouvert aux enfants de moins 7 ans s'ils sont accompagnés (obligatoirement) de leurs parents. Et aux enfants de plus 7 ans.

Prochains rendez-vous : les 7, 21 et 28 Juillet, le 25 Août

« À vous de jouer »

Tous les mercredis de 10h à 12h (hors vacances)

Un moment pour découvrir ou redécouvrir des jeux que vous désirez emprunter.

Prochains rendez-vous : les 7, 21 et 28 Juillet, le 25 Août

« Espace nounou »

Tous les Jeudis de 9h à 11h

Un espace dédié aux assistantes maternelles de la commune qui permet des moments d'échanges et de partages autour du jeu, des activités manuelles et sensorielles avec les enfants qu'elles accueillent.

Prochains rendez-vous : les 1, 8, 15, 22 et 29 Juillet, les 26 Août

À la bibliothèque Municipale Jules Mousseron

« La Ludothèque voyage »

Les jeudis des vacances de 14h à 16h

Venez découvrir une sélection de nos jeux, et passer un moment convivial.

Prochains rendez-vous : les 8 et 15 Juillet, 22 et 29 Juillet, le 26 Août

Pour plus de renseignements,
contacter Laura DUBREUCQ ☎ 03.27.08.82.26 ou 03.27.86.71.73

CCAS DE SOMAIN

Ateliers Parents-Zen

Besoin de partager et dédramatiser le quotidien avec les enfants, mais aussi de lâcher prise. Soufflons, prenons du temps pour nous !

Pour qui ?
Tout parent



Quand ?
Le soir
vers 17h30



Quelles activités ?

- Yoga du rire
- Zumba
- Sophrologie
- Aromathérapie...



Petit déjeuner à thème

Temps d'échanges, d'écoute, de partage autour d'un thème précis en lien avec la parentalité.

Pour qui ?
Aux parents
de la commune

1 2

A B C

Quand ?

Un mercredi matin
durant les vacances
scolaires

Les thèmes

- l'importance du jeu chez l'enfant
- créer soi même sa pâte à modeler
 - quels jeux à quels âges
- le bienfait des livres chez les tout-petits...

Vos enfants sont les bienvenus, une animatrice d'éveil sera présente pour leur proposer des jeux et/ou activités



Laisser
votre enfant
explorer
un livre
développe
ses sens



Jouer avec
votre enfant
et un livre
développe
son
intelligence

INSCRIPTIONS

C'est GRATUIT !

Maison Communale de la Petite Enfance
23 rue Faidherbe ☎ 03 27 08 82 20

LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Ateliers Parents-Enfants

Ateliers proposés aux parents/grands parents accompagnés de leurs enfants/petits enfants pour pratiquer en famille une activité artistique ou culturelle avec des professionnels.

Pour qui ?

Toutes les familles inscrites à la MCPE.
Enfants âgés de 1 à 4 ans.

Quand ?

- Le matin à 9h
- ou le soir à 17h30



Activités créatives

- collage
- modelage
- peinture
- cuisine
- manipulation
- musique
- bébé signe...



Objectifs

- Partager un moment privilégié avec son enfant
- L'accompagner dans ses premières expériences de socialisation
- Echanger avec les professionnelles sur le bien-être et le devenir de leur enfant
- Faire des rencontres avec d'autres parents...

Professionnels

- Intervenants extérieurs professionnels de la petite enfance
- Les équipes de la Maison Communale de la Petite Enfance



Bébé signes



Rencontre sur l'acquisition de la propreté



Montessori



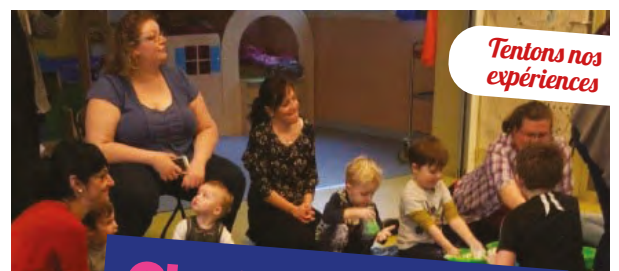
Pates à sel



Parcours sensoriel



Visite de la caserne des pompiers



Tentons nos expériences

INSCRIPTIONS

C'est GRATUIT !

Maison Communale de la Petite Enfance
23 rue Faidherbe ☎ 03 27 08 82 20

LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS LA POMME D'API

VENDREDI 2 JUILLET	9h-11h	Ludothèque	Atelier récolte et goût	0.75€
MARDI 6 JUILLET	13h30-15h30	Ludothèque	Maison des sens (intervenant en activités sensorielles)	Gratuit
VENDREDI 9 JUILLET	9h-11h	Centre socio-culturel municipal Adolphe Largiller	Cuisine avec Sylvie (prendre un Tupperware)	0.75€
MARDI 13 JUILLET	13h30-15h30	Ludothèque	Vive la fête nationale (collage, peinture)	0.75€
VENDREDI 16 JUILLET	9h-11h	Centre Socio Culturel Municipal Adolphe Largiller	Spectacle sur la thématique sensorielle	Gratuit
MARDI 20 JUILLET	13h30-15h30	Ludothèque	Parcours moteur	Gratuit
VENDREDI 23 JUILLET	9h-11h	Ludothèque	Maison des sens (intervenant en activités sensorielles)	Gratuit
MARDI 27 JUILLET	13h-15h30	Ludothèque	Eveil Musical	Gratuit
VENDREDI 30 JUILLET	9h-11h	Ludothèque	Cuisine avec Sylvie (prendre un Tupperware)	0.75€
MARDI 24 AOUT	13h-15h30	Ludothèque	Contes/ Comptines	Gratuit
VENDREDI 27 AOUT	9h-11h	Centre Socio Culturel Municipal Adolphe Largiller	Baby circus (intervenant extérieur)	Gratuit
MARDI 31 AOUT	13h-15h30	Ludothèque	Mon joli paysage des vacances (peinture/collage)	0.75€



UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION,
 au ☎ 03.27.08.82.26 ou par mail ✉ ludothequesomain@gmail.com

RENSEIGNEMENTS & INFOS PRATIQUES

Chères somainoises,
Chers somainois,

Après avoir longuement échangé avec les associations porteuses de la fête du Parc, la municipalité de Somain a pris la décision d'annuler la fête du Parc initialement prévue les 3 et 4 juillet prochains du fait des restrictions trop strictes imposées par la situation sanitaire actuelle.

En effet, la fête du Parc à Somain est un événement populaire, festif et convivial mais les restrictions imposées par la préfecture du Nord ne permettent pas de garder cet état d'esprit.

La fête du Parc rassemble à Somain en moyenne 10 000 personnes.

Les événements de plus de 1000 à 5000 personnes seront autorisés dès le 30 juin avec obligation de :

- distanciation de 4 m2 entre les participants,
- l'obligation d'avoir le pass sanitaire (au moment où certaines familles n'ont pas encore eu la possibilité d'avoir accès à la vaccination).

Dans ces conditions, nous n'avons pas voulu créer un sentiment de frustration. Il paraît donc plus juste de reporter notre fête populaire à l'année prochaine pour faire une fête accessible à tous et dans les meilleures conditions. D'avance merci pour votre compréhension.

Restons vigilants et prenez soin de vous et de vos proches.

Votre dévoué Maire,
Julien QUENNESSON

Annulé !

FETE DU PARC
30^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'UNION ANNE ETIANE

COULEURS MÉTISSES
FAUDEL, LIAM, WILLY DENZEL ASSIA

03 juillet dès 14h45
COULEURS MÉTISSES
1^{ère} parties assurées par les groupes de danse et chanteurs locaux

COLOR PARTY 4 km le samedi dès 13h
organisée par la municipalité et l'association Phenix School
Infos et inscriptions : phenix-school@outlook.fr ou agents de Sondis au 06 64 24 64 76

Cette fête est organisée par la Municipalité avec le concours des partenaires et des sociétés locales suivantes :
Orpègne, Phenix School, Somain Dances, Héritage Folklorique du Hamout, Union Sportive et Artistique des Cheminois, La Boule de Fer, au Plaisir des Vacances, le Cercle Nautique, le Club d'Artilles et de Louiss des Cheminois, le Club des Cyclistes, et Randonneurs Pédicistes, le Club des Mineurs de Du Sessevalle, le Gardien Somainois, la Bande, la Pépinière Somainoise, la Société de Chasse St Hubert, le Tennis Club Somainois, les 12 Tennis, Somain Tai Chi Chuan, les Villes Jolies, Sidney Kibero et le Club de Poney de Fonain.

Questions aux jardiniers....

Vous avez été nombreux à nous demander le nom des plantes qui ont été employées dans les jardinières de la ville.

Voici quelques noms :



Ipomée marguerite



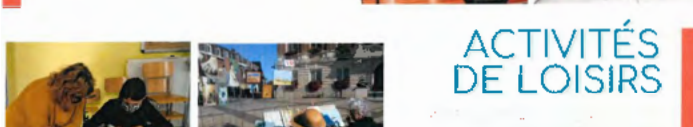
Ipomée blacky



Pétunia black ray



Plectrantus coloides variegatus



INSCRIPTION

Le 8 septembre 2021 de 14h à 17h à L'ESCAP & le 11 septembre 2021 de 10h à 17h au forum des associations.



L'ESCAP
14 rue Pasteur
59 490 SOMAIN



L'ESCAP de-Somain



lescapsomain



contact@lescaph.fr



lescaph.fr



06 37 25 31 98

Horaires d'ouverture et de fermeture des cimetières

Les cimetières sont ouverts du 1^{er} avril au 31 octobre de 6h à 19h et du 1^{er} novembre au 31 mars de 9h à 18h.

RENSEIGNEMENTS & INFOS PRATIQUES

Alerte Canicule

DECLENCHEMENT DU PLAN CANICULE PAR LA MUNICIPALITE DE SOMAIN !

L'été arrive et ses vagues de chaleur potentielles. La prudence et la vigilance sont donc de mise et la municipalité met en place un « **PLAN CANICULE** » afin de répondre à toute éventualité.

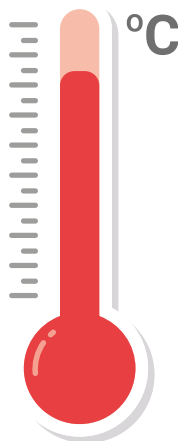
Ce dispositif d'urgence a pour objectif d'apporter un soutien et une assistance aux personnes seules, isolées et fragiles en cas de forte chaleur.

Le dispositif est piloté par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Somain.

En cas de déclenchement du dispositif, les services de la Ville, les différents partenaires institutionnels et associatifs seront mobilisés, afin d'optimiser la solidarité et de garantir aux mieux l'efficacité des interventions.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) se tient à votre disposition au numéro 03.62.27.52.30 pour vous renseigner sur les différentes prestations possibles en cas de fortes chaleurs.

De plus, si vous le souhaitez, le personnel du C.C.A.S. se chargera de vous appeler en cas de canicule afin de vérifier que tout va bien.



HORAIRES POUR LA TONTE DES PELOUSES



• **Du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

• **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• **Le dimanche et les jours fériés** : de 10h à 12h

Il en va du civisme de la population.



OPTIQUE PETILLON

58 rue Suzanne Lanoy (Près de la gare)
59 490 Somain Tél : 03 27 86 56 64
somain-ruelanoy@krys.com



DIRSON

Marbrerie – Pompes Funèbres
Résidence Funéraire

**La meilleure qualité
Les meilleurs prix**



63 rue Pasteur – SOMAIN - 03.27.86.17.24

DROIT D'EXPRESSION

LE COLLECTIF UN AVENIR POUR SOMAIN

À l'heure où nous écrivons, les annonces du gouvernement parlent d'un retour progressif de nos libertés. Revenons ensemble sur le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget qui a eu lieu en avril dernier. Durant ceux-ci nous avons alerté la municipalité sur plusieurs points importants. Tout d'abord c'est sur le plan de relance que nous nous sommes appuyés pour proposer les rénovations énergétiques de bâtiments dont la salle L.Lagrange indiquant qu'il fallait profiter de l'instant où les nombreuses subventions peuvent aider notre commune, ensuite nous avons mis en avant le danger du planning des travaux pour les quelques commerces survivants de la rue S.Lanoy. Alors que les commerces vont commencer à rouvrir, les travaux engagés risquent de leur faire mal. Si c'est la mort des commerces existants pour provoquer un renouvellement, il faut le dire et l'assumer. Cette rue se doit d'être rénovée, mais est-ce bien le moment? Dans cette «démocratie» somainoise, le conseil municipal lui n'a pas eu à se prononcer sur les orientations de travaux. Tout semble avoir été pensé en catimini, basés sur des fantasmes ou des souvenirs de vacances loin des réalités de la rue qu'au CAPS nous connaissons bien puisque nous y avons notre siège social.

Vos élus à l'écoute

Mesdames Werquin, Linke, Mackré, et Messieurs Raout, Lesieux et Matuszewski

Contactez-nous : 06 62 68 69 99

Suivez-nous sur Facebook : capsom1

SOMAIN, OSONS LE CHANGEMENT !

VOS ÉLUS RN SE BATTENT POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DE NOTRE VILLE !

Chères somainoises, Chers somainois,

Voilà déjà un an que nous sommes élus au Conseil municipal, l'occasion pour nous de revenir en quelques mots sur notre action, notamment en matière de sécurité.

Depuis le début du mandat, nous nous plaçons dans une opposition constructive mais déterminée et exigeante face aux connivences. Nous avons, à l'occasion d'un Conseil municipal pu constater et dénoncer cette collusion lorsque M. Quennesson et M. Matuszewski ont d'une même voix refusé la mise en place d'une police municipale, allant même à qualifier cette dernière de « mercenaires » ou de « police politique ». En 2020, ce sont pourtant des policiers municipaux qui ont neutralisé l'auteur de l'attentat commis dans une église à Nice, qui a coûté la vie à trois personnes. Insulter, caricaturer et adopter une position dogmatique n'apporte rien au débat et ce sont les habitants de notre ville qui en subissent les conséquences. Cette police municipale, formée au maintien de l'ordre, nous la réclamons depuis des mois ! Elle est l'une des solutions indispensables pour renforcer la sécurité dans nos rues.

Matthieu MARCHIO et Daisy DELATTRE

Vos conseillers municipaux Rassemblement National de Somain

Ecrivez-nous : mat.marchio@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook : Matthieu Marchio / Rassemblement National - Somain

ÉTAT CIVIL

Naissances

Extérieures

DUPONT Anthénaïs
 DELCAMBRE Nina
 BRICE Gabin
 GUENDOUZI Sohän
 CARLIER Malo
 PIÉDANNA RENARD Nina
 DUTHOIT Ayden
 HUSQUIN kélyan
 CORBEHEM Lino
 LEVEQUE Nolan
 SMITH Amalya
 HENNION Gino
 BAH Aïssata
 OULD RABAH Imrân
 DUMARQUEZ Naëly
 LAINE Lucas
 MARGOT Lorenzo
 TOUATI Nina
 MERESSE Ethan
 PRESSE Louane
 DUFOUR Melvin



IT'S A BOY ?

IT'S A GIRL ?

Décès

Avril 2021

CARLIER Constance (veuve DUFRENOY) 91 ans
 LUCAS Claude 82 ans
 DAHLOUB SALEH Hamdan 28 ans
 MORIAMET Camar 69 ans
 MOREL Monique 61 ans
 FONTAINE Christelle 56 ans
 COURTECUISSSE Christiane (veuve PÉLERIN) 92 ans
 DELACHAPÉLLE Régis 68 ans

Mai 2021

DHUIME Renée 86 ans
 PANOWICZ Aline (veuve PIQUE) 89 ans
 GARDIN Berthe (veuve THÉRY) 89 ans
 MORTREUX Bruno 83 ans
 COURTECUISSSE Raymond 92 ans
 DEMOUTIEZ Jean-Marcel 66 ans
 GIATTINI GILENO Lucia (veuve LESNIAK) 93 ans
 COTTON Julien 89 ans
 DIVE Simone (veuve LARGILLIÈRE) 92 ans
 MÉNISSEZ Marcel 77 ans

Mariages

Avril & Mai
 2021



**Clotilde ROUSSELLE
 & Julien ARMAND**

célébré par
**Christian
 TOSOLINI**

Témoins :
 Cécile ROUSSELLE
 et Laura ARMAND

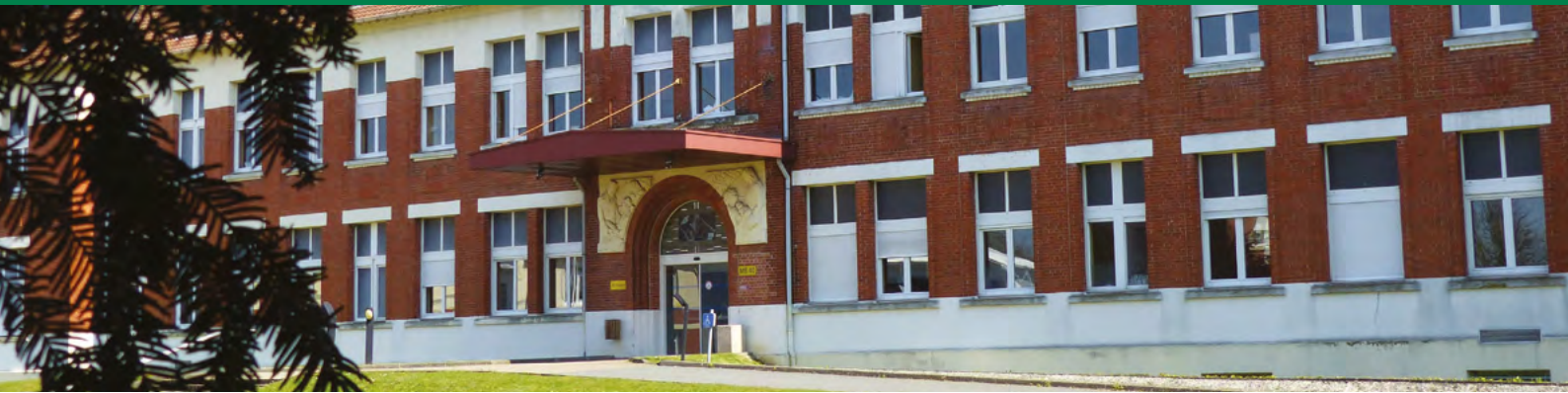


**Leïla MOUGEOT
 & Emmanuel MARASCO**

célébré par
**Marc
 DURANT**

Témoins :
 Corinne HAJZLER,
 Nadia MOUGEOT,
 Antonio MARASCO
 et Habib MOUGEOT

CENTRE HOSPITALIER DE SOMAIN



LE CENTRE HOSPITALIER DE SOMAIN EST RECONNU EN QUALITÉ D'HÔPITAL DE PROXIMITÉ DEPUIS 2016.

Il est spécialisé dans l'offre de soins de premier recours.

OFFRE DE CONSULTATIONS EXTERNES

Il mise résolument sur la proximité en proposant des consultations de spécialités sur rendez-vous en cardiologie, dermatologie, gynéco obstétrique, néphrologie, nutrition, ORL, pneumologie, traumatologie, urologie, Douleur, sage-femme et angiologie, mémoire.

Ces consultations avancées sont mises en place dans le cadre d'une étroite coopération développée avec le Centre Hospitalier de Douai.

Secrétariat ☎ 03.27.93.09.20

Le Centre Hospitalier de Somain propose également une consultation médicale sans rendez-vous de 9 heures à 20 heures du lundi au samedi et de 10 heures à 20 heures le dimanche.

Le Centre Hospitalier de Somain a développé ces dernières années :

OFFRE GERIATRIQUE

- Une offre gériatrique spécialisée qui permet des admissions directes sans passage par les urgences. Les gériatres réalisent les évaluations et assurent la prise en charge des problématiques liées au vieillissement.

Numéro unique ☎ 03.61.200.244

Ou secrétariat ☎ 03.27.93.09.20

Cette offre de court séjour est complétée par une unité de soins de suite et de réadaptation spécialisée pour la personne âgée polyopathologique, fragile, dépendante ou à risque de dépendance et par une unité de soins de longue durée de 30 lits. L'établissement gère également un secteur médico-social avec un EHPAD de 84 lits dont une UHR de 14 lits, une UVA de 14 lits et un PASA et 6 places d'accueil de jour.

Consultation mémoire

Le jeudi après-midi

Secrétariat ☎ 03.27.93.09.31

Unité de Soins de Suite et de Réadaptation :

☎ 03.27.93.09.40

EHPAD Somania :

Secrétariat ☎ 03.27.93.09.09

- La réhabilitation respiratoire en hospitalisation de jour et en partenariat avec le Centre Hospitalier de Douai, il accueille également des patients en hospitalisation complète en soins de suite et réadaptation spécialisés affections respiratoires.

Une activité de polysomnographie est proposée sous la forme d'hospitalisation de nuit.

OFFRE EN ADDICTOLOGIE

Une offre en addictologie proposant une prise en charge en hospitalisation complète et une prise en charge en hospitalisation de jour.

Secrétariat hospitalisation temps plein (La Clairière) :

☎ 03.27.93.09.12

Secrétariat hospitalisation de jour (Les Glycines) :

☎ 03.27.96.16.60

Consultations : lundi et mardi matin - jeudi et vendredi toute la journée

OFFRE PSYCHIATRIQUE

Une offre psychiatrique avec une unité d'hospitalisation temps plein, un hôpital de jour, des appartements thérapeutiques et 3 centres de consultation.

Secrétariat hospitalisation temps plein (Les 4 saisons) :

☎ 03.27.93.26.50

Centre de jour Adèle Hugo, Somain :

☎ 03.27.86.86.43

Consultations en Centre Médico-Psychologique :

CMP de Somain ☎ 03.27.86.76.48

CMP d'Orchies ☎ 03.20.34.49.80

CMP d'Auberchicourt ☎ 03.27.08.00.17

OFFRE SSIAD

Le Centre Hospitalier de Somain s'est également engagé dans le développement de son offre médico-sociale avec 100 places de SSIAD (service de soins infirmiers à domicile).

Secrétariat ☎ 03.27.93.09.25

LES SERVICES DE LA MAIRIE



Accueil

☎ 03 27 86 93 00

État-Civil

☎ 03 27 86 93 01

Carte d'identité / Passeport

☎ 03 27 86 93 12

Secrétariat du Maire

☎ 03 27 86 93 02

Urbanisme

☎ 03 27 86 93 05

Vie scolaire et loisirs

☎ 03 27 86 93 09

Événementiel

☎ 03 27 86 93 06

Centre Technique Municipal

☎ 03 27 86 93 10

Pôle Études et Projets

☎ 03 61 43 80 70

CCAS

☎ 03 62 27 52 30

Centre Socioculturel Municipal

A. Largiller

☎ 03 27 86 71 73

Crèche Municipale

☎ 03 27 08 82 20

Résidence Autonomie du Maraiscaux

☎ 03 27 90 64 66

PERMANENCES DE VOS ÉLU-ES



M. Julien QUENNESSON
Maire

**Le lundi
avec et sans
rendez-vous*
de 13h30 à 17h**

 **03.27.86.93.02**

 **secretariat@ville-somain.fr**

*Sur rendez-vous,
pendant la période des restrictions sanitaires

Permanences de 9h30 à 12h

LUNDI



Mme MATUSZAK
Adjointe chargée
de la Culture

MARDI



M. DURANT
Adjoint chargé
des Finances, des Marchés
Publics, de l'Informatique
et du Numérique
communal

MERCREDI



M. TIEFENBACH
Adjoint chargé
des travaux publics
et de l'environnement

JEUDI



Mme FINKE
Adjointe chargée
de l'Action Sociale

VENDREDI



M. LECLERCQ
Adjoint chargé
des Affaires Scolaires

Permanences de 14h à 17h

MARDI



M. TOSOLINI
Adjoint chargé
des Sports

MERCREDI



M. LEHINGUE
Adjoint chargé
de la Démocratie
Participative

JEUDI



Mme DIRIX
Adjointe chargée des
Fêtes et Cérémonies

VENDREDI



Mme MORTUAIRE
Adjointe chargée
de la Jeunesse

